

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



Les droits sur les successions et l'exemption des enfants

M. le premier ministre Godbout entend faire subir à la loi provinciale des droits sur les successions quelques amputations ou modifications de nature à la rendre moins vexatoire pour certaines catégories, injustement traitées, d'héritiers. Ainsi, le mari ou l'épouse qui a droit à l'exemption de droits, si la succession de son conjoint prédécédé n'excède pas en valeur une somme de \$10,000, ne perdrait plus le bénéfice de cette exemption jusqu'à concurrence, quand l'actif successoral excéderait les dix mille dollars, bénéfice que dans ce dernier cas la loi actuelle lui enlève fort iniquement et malheureusement. Ainsi encore, la petite assurance-vie de l'enfant en faveur de son père survivant ne serait plus imposable.

Voilà au moins une couple de criantes anomalies qui disparaîtraient si le premier ministre donne suite à son intention de présenter aux chambres un projet de loi à cette fin. Mais tant qu'à bien faire, et l'occasion s'y prêtant, M. Godbout ne devrait-il pas du même coup ajouter un autre correctif à la loi de 1935, en augmentant le montant exempté d'impôt successoral dans le cas des enfants qui héritent de leur père ou de leur mère? L'exemption ici n'est que de \$1000 par enfant et ne s'applique pas à un actif successoral excédant \$5000. Autrefois, l'orphelin avait droit au moins à la même exemption que son père ou sa mère. La loi de 1935 lui a enlevé cette parité de bénéfice. Aussi, voyez à quelle absurde injustice cela aboutit. Un père de famille décède, laissant une succession de \$10,000 à sa veuve: pas de droits à payer. Celle-ci meurt à son tour le lendemain, laissant les \$10,000 à ses 9 enfants: aucune exemption pour ces orphelins qui auront à payer le plein taux de l'impôt sur l'actif total de la succession. Que M. le premier ministre veuille bien porter son attention sur cette barbarie de la loi à l'égard des orphelins, et je suis convaincu qu'il en viendra à la conclusion qu'il n'est pas digne de « la seule province catholique et française » de la Confédération de traiter aussi inhumainement, aussi sauvagement, des enfants privés de leur père et de leur mère. La loi fédérale ne les accable pas ainsi et pourrait à certains égards être étudiée avec avantage par nos législateurs de Québec.

Eudore COUTURE.

BEAU GESTE D'UN GOUVERNEUR

Depuis que tu commandes et nous donnes des lois. Chaque jour est marqué par autant de bienfaits Dont la main prend plaisir à marquer l'abondance Sur nos têtes courbées par la reconnaissance. Mais ton cœur généreux ne peut être content S'il ne nous enrichit d'un plus noble présent: Emule des savants, jaloux des connaissances Tu connais la valeur et le prix des sciences. Les lettres et la lecture occupent ton loisir. Voilà ton seul penchant, ton unique plaisir Partageant avec nous cette douce habitude Tu parais désirer que nous aimions l'étude.

De qui sont ces vers et à qui sont-ils adressés? pourrions-nous demander, comme dans un interrogatoire de l'émission radiophonique R.S.V.P.?

De qui sont ces vers, nous dirions même, ces mauvais vers? Vraiment, nous n'en savons rien et ce n'est certainement pas une très grande faute nationale de n'avoir pas conservé le nom de ce poète. A qui sont-ils adressés? Au lieutenant-gouverneur Haldimand (1778-1785) car si on continue la lecture de ces vers, on voit: Haldimand, Haldimand, quelles divinités Ont dirigé tes pas sur ces bords éloignés Pour y faire briller les lettres et les sciences A travers les brouillards d'une épaisse ignorance.

Si Haldimand eut ses détracteurs, il rencontra aussi des flatteurs. Des historiens ont peint l'administration de ce lieutenant-gouverneur sous les couleurs les plus sombres. Devenu défiant jusqu'à l'excès dans ces temps où l'Angleterre luttait contre ses colonies révoltées, Haldimand vit partout des conspirations. Il fit jeter les citoyens en prison et les remit en liberté, sans aucune forme de procès. Sous son règne, les corvées redoublèrent et devinrent un fléau pour les campagnes. Mais passons...

En quelle circonstance furent écrits et publiés ces vers que nous lisons dans la « Gazette de Québec » du 7 janvier 1779?

Haldimand était un ami du progrès. Quand il vint ici, le peu de ressources intellectuelles qu'il trouva alors Québec, capitale de la province, le frappa. Sans doute, on a fait pour cette époque un tableau assez sombre des conditions où se trouvaient placés nos pères au point de vue de la culture scientifique et littéraire. La « Gazette Littéraire » de Fleury Mesplets, fondée en 1778, trouvait scandaleux que Québec n'eût pas encore seulement une bibliothèque publique.

Or, le gouverneur Haldimand conçut le dessein d'améliorer une aussi pénible situation. Il se mit à ce sujet en relation avec Mgr Briand et M. Gravel, supérieur du séminaire. Au début de 1779, il y eut dans une salle de l'évêché, qui était alors loué au Parlement depuis deux ans, une réunion pour jeter les bases d'une association destinée à réaliser le projet lancé par Haldimand pour une bibliothèque. Bon nombre de citoyens y assistèrent. On choisit des officiers. Le prix d'entrée dans l'association fut fixé à cinq louis sterling et la souscription annuelle à deux louis.

Dans une lettre datée du 5 mars 1779, Haldimand écrivait à un ami d'Angleterre que la liste de souscriptions avait été signée par l'évêque, le grand-vicaire (Gravel), presque tous les marchands anglais et quelques marchands canadiens et qu'il avait chargé les directeurs de l'association de préparer un catalogue des livres à acheter. Le catalogue qui mentionnait des livres français et anglais fut envoyé par le gouverneur à l'agent de la province à Londres, Joseph Cumberland, avec un crédit de 593 louis sterling. L'année suivante, une lettre de Haldimand accusa réception des livres achetés, mais des livres anglais seulement. Les livres français n'étaient pas arrivés et Haldimand informait son correspondant que pour ne pas créer de jalousie il n'annoncerait pas les livres anglais avant d'avoir reçu les français; ce qui était à la vérité d'une délicatesse fort appréciable. Enfin, arrivèrent les livres français, et la première bibliothèque publique canadienne était fondée. La nouvelle de sa fondation fut reçue partout avec enthousiasme et l'on couvrit d'éloges le gouverneur. C'est alors qu'un poète canadien français lui adressa les vers que nous avons ci-dessus reproduits.

Cette bibliothèque eut une existence de quatre-vingt-dix ans. D'après un catalogue publié en 1826, elle contenait alors 4,000 volumes. En 1844, elle en renfermait 5,000 et l'on voit parmi les noms des directeurs, cette année-là, ceux de l'hon. R.-E. Caron, de l'hon. Joseph Cauchon, de MM. P. Gingras, J. Thibodeau, G.-H. Simard. Enfin, en 1869, l'association étant tombée en décadence, la bibliothèque Haldimand fut vendue pour la somme de \$500.00 à la Société Littéraire et Historique de Québec et l'on peut voir encore plusieurs des volumes achetés en 1779 dans la bibliothèque de cette vieille société, qui est au Morrin College.

Col. ARTHUR.

MARIAGE PARADIS-BOULANGER

Le lieutenant Gaston Paradis, du camp 55, a épousé en l'église de Sillery, samedi, Mlle Solange Boulanger, A l'issue de la céré-

monie nuptiale, le nouveau couple est parti en voyage de noces à Montréal et Ottawa. A leur retour, M. et madame Paradis demeurèrent en notre ville.

Les Petites Choses de la Petite Histoire

C'est un fait

Peut-on croire qu'il y eut une période de l'histoire de la Nouvelle-France pendant laquelle la population anglaise dépassa en nombre la population française? C'est pourtant vrai, si absurde que cela paraisse. Pourtant il n'en est rien. Ce petit fait de notre histoire s'explique facilement.

Durant la période de 1629 à 1632 que l'on classe dans l'histoire canadienne avec le régime français, le Canada appartenait à la couronne britannique. En 1629, en effet, les frères Kirke s'étaient emparés du pays. Champlain, les missionnaires et les principaux fonctionnaires de la colonie retournèrent en Europe, furent détenus quelque temps en Angleterre puis regagnèrent enfin la France. Plusieurs familles et quelques interprètes demeurèrent au pays. En 1629 on comptait 76 Français et 600 Anglais, y compris les équipages des vaisseaux dans le port de Québec. En 1630, le nombre des Français baissait à 26 et celui des Anglais à 116. Enfin, on recensait en 1631 25 Français et 76 Anglais.

Les principes d'Elgin

Lord Elgin fut de tous les gouverneurs anglais du Canada le plus droit et le plus honnête que l'Angleterre nous ait envoyé sous l'Union. Dès son arrivée au Canada, il s'empressa d'exprimer les idées qu'il avait l'intention d'appliquer au cours de son terme d'office au Canada. Voici les principes d'après lesquels il voulait se guider:

« Je me guiderai, dit-il, dans l'exercice de mes fonctions, d'après ces grands principes qui sont familiers aux hommes politiques de la Grande-Bretagne. Tous mes soins et tous mes efforts tendront à la réalisation de ces espérances. Je suis convaincu que je ne pourrai mieux maintenir les prérogatives de la couronne et mettre plus efficacement à effet les instructions dont m'a honoré Sa Majesté qu'en montrant de justes égards pour les désirs et les sentiments du peuple et qu'en recherchant les conseils et l'aide de ceux qui jouissent de sa confiance ». Ces principes tranchaient, on le voit, avec ceux de Sydenham et de Metcalfe.

Que de rivières!

En 1883, l'Assemblée Législative de Québec formula le désir d'avoir la liste complète des rivières navigables et non navigables de la province de Québec. Une liste fut préparée par E.-E. Taché, alors sous-ministre des Terres et Forêts, qui a été l'architecte de l'Hôtel du Gouvernement, intérieur et extérieur.

Cette liste de nos rivières fut longtemps introuvable. On remit heureusement la main dessus et elle fut publiée en 1909 dans un numéro du « Bulletin de Géographie de Québec ». Ce n'est pas, bien entendu, une nomenclature complète. Ce que l'on voulait connaître, du reste, c'était les principaux cours d'eau sillonnant notre province et, à ce point de vue, la nomenclature est aussi complète qu'on peut le désirer.

Or, dans cette liste, on compte exactement cent quatre-vingt-treize rivières sur les deux rives du Saint-Laurent, en comptant les cours d'eau au sud du fleuve Saint-Laurent, de l'ouest à l'est: les principaux tributaires de la rivière Outaouais; au nord du fleuve Saint-Laurent: se déversant dans le lac Saint-Jean; à l'est du Saguenay, sur la Côte Nord; sur l'île d'Anticosti.

Et l'on ne compte pas dans cette nomenclature les tributaires de la rivière St-Jean qui se décharge dans la baie de Fundy et qui coulent à travers les comtés de Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse et Dorchester.

De ce nombre de 193 rivières, cent soixante-dix-sept sont non navigables et une dizaine ne sont navigables que pour une partie. Il faut aussi remarquer que sur la Côte Nord, à l'est de la Pointe-de-Monts, il y a encore beaucoup de cours d'eau qui ne sont pas nommés sur les cartes ni mentionnés dans la liste préparée par M. Taché en 1883.

Papineau et Lafontaine

On sait que Papineau, après son retour au pays, se lança de nouveau dans la politique. Il traita La Fontaine, son ancien disciple, avec un peu de hauteur. Comment La Fontaine, de son côté, se comporta-t-il à son égard?

Aux attaques de Papineau, déclarant que La Fontaine avait vendu les Canadiens français, celui-ci répondit: « Je ne puis flétrir la politique du passé, celle de Papineau, parce que les hommes qui l'ont faite étaient consciencieux. J'ai droit de la considérer comme une leçon d'expérience et de la condamner parce qu'elle s'est suicidée pour avoir été trop excessive. A qui nous ont servi les cinquante années de lutttes de l'ancien régime, si ce n'est à produire l'état de choses actuel et les iniquités de l'Union? Il y a des hommes puissants à détruire, mais qui n'ont jamais rien élevé sur les ruines qu'ils ont faites. Avant de consentir à détruire, je veux savoir ce qui doit remplacer nos éléments actuels de société publique. »

Dr SAP.

DE PLUS EN PLUS DEFECTUEUX

PROBLEME ET TACHE

L'état de plus en plus déplorable des rues de notre ville démontre que le problème de leur entretien, cet hiver, est loin d'être résolu. Après la forte tempête de fin de janvier, qui interrompit la circulation routière pendant 9 ou 10 jours, sauf celle de quelques gros camions militaires aux larges pneus et puissamment motorisés, les autos ont reparu en grand nombre dans nos rues copieusement enneigées, que les labouages des machines ont rendues presque infranchissables en certains endroits les plus fréquentés de la rue St-Germain et de la côte de la Cathédrale, où il y a non seulement des ornières à foison mais des trous dangereux. Il est indéniable que cet état de choses est en bonne partie dû au passage des lourds camions à travers l'épaisse couche de neige inconsistante dont la croûte a été par eux enfoncée et qui, d'autre part, n'a subi pendant ou immédiatement après la tempête aucun déblaiement approprié. Comme il n'est pas possible d'interdire l'accès des rues aux véhicules automobiles et que ceux-ci circulent évidemment par nécessité, conséquence d'un trafic croissant qu'il ne faut pas entraver, nos édiles ont à se préoccuper sérieusement de ce problème de la circulation locale qui intéresse non seulement les usagers — taxis, cochers, charretiers ou autres, — mais toute la population, qui de diverses manières a besoin, le jour et la nuit, soit pour affaires, soit pour cause de maladie, d'infirmité, d'hospitalisation, d'incendie, etc., d'une voie publique suffisamment entretenue où puissent passer les voitures de toute sorte.

Il ne dépend pas du Conseil que le problème existe, mais il dépend de lui que le mal ou le désordre qui en résulte soit moins grand.

P.-S.— Cet après-midi, un énorme camion chargé de liqueurs « Kist » s'est embourbé dans la rue St-Germain, près de la maison H.-G. Lepage, et l'on tenta à l'aide de la remorqueuse du garage

COMMUNIQUE DU MAIRE DE RIMOUSKI

Je remercie les électeurs de Rimouski de la marque de confiance qu'ils m'ont témoignée en me réalisant comme maire de cette ville.

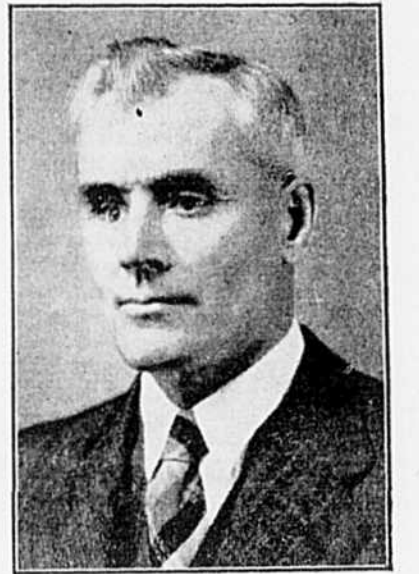
Je ne me fais aucune illusion sur l'importance bien relative de la charge au point de vue honorifique, en regard des obligations qu'elle comporte, particulièrement en temps de guerre où des organisations, services, visites, démonstrations de toutes sortes nécessitent un temps considérable. D'autre part, j'apprécie hautement un témoignage que tout homme peut légitimement ambitionner et dont il a droit de se réjouir, sans fausse modestie. Il reste à la mériter. Je m'efforcerai de servir l'intérêt général au meilleur de mes capacités.

Je profite de la circonstance pour réitérer mon désir que tous les citoyens s'intéressent un peu plus — en dehors des périodes électorales — aux affaires de la corporation municipale.

Plusieurs choses qui ont été dites durant la dernière campagne, me font songer que des explications exactes sur les raisons qui ont motivé les décisions du conseil, dans telle et telle circonstance, auraient satisfait entièrement, je crois, au moins dans la plupart des cas, les gens de bonne foi, et évité certaines affirmations purement gratuites.

Notre tout dévoué,
P.-E. GAGNON.

NOUVELLE FIGURE A L'HOTEL DE VILLE



M. FRANCOIS GAGNON
Elu le 1er février 1943 échevin du siège No 2 du Quartier St-Louis.

COMMUNICATION DE L'ECHEVIN FRANCOIS GAGNON

Je désire remercier bien sincèrement les électeurs et électrices qui m'ont fait confiance en m'élisant, lundi dernier, par la substantielle majorité de 17 voix, représentant du quartier Saint-Louis au Conseil municipal. Je puis les assurer que je ferai tout mon possible pour me rendre digne de cette marque de confiance et m'acquitter fidèlement du mandat et de la tâche qu'elle comporte, dans l'intérêt de mon quartier et généralement des contribuables et citoyens de notre municipalité.

FRANCOIS GAGNON,
Echevin du siège No 2 du Quartier Saint-Louis.

HISTOIRE ET HISTORIENS

« Si vous étudiez l'histoire canadienne, déclarait sir Robert Falconer devant le « Young Men's Canadian Club », de Montréal, en 1928, vous constaterez qu'elle revêt une physionomie tout à fait distincte et que nous avons le droit de dire que nous formons un peuple, une entité nationale ». Et l'éminent professeur de l'Université de Toronto d'insister pour que les générations nouvelles s'appliquent plus que jamais à scruter les annales de notre pays.

Souhaitons que l'appel soit entendu. Nous avons plus que jamais besoin de nous rapprocher les uns les autres, de nous sentir les coudes. Etudions l'histoire de notre pays, non pas seulement pour la satisfaction d'apprendre des faits et des dates, mais aussi, ainsi que le recommande Falconer, afin de comprendre les leçons que s'en dégageant et d'en imprégner toute notre vie. Nous trouverons dans les gestes de nos ancêtres ample matière de quoi nous édifier, de quoi nous stimuler, de quoi soutenir notre courage. En effet, il y a eu de ceux-là qui aimèrent leur pays jusqu'à la souffrance, jusqu'au sacrifice, jusqu'à la mort. En lisant certains épisodes surtout un cœur bien né ne peut s'empêcher de frémir d'admiration et de prendre la résolution de ne pas laisser abaisser l'idéal de la nation placée si haut par ces vaillants de notre passé.

Ainsi se formera rapidement une mentalité vraiment canadienne; ainsi s'épanouira la nationalité canadienne formée par l'hébreux mélange de races qui ont toutes jeté un vif éclat dans l'histoire de la civilisation. Nous possédons les éléments nécessaires pour devenir une nation riche et prospère; n'aurions-nous pas tort de gâcher notre avenir par des chicanes futiles ou des calculs mesquins? Le Canadien ne saurait voir autrement que grand et généreux.

C'est l'esprit qui devrait animer nos historiens. Mais on ne s'improvise pas historien, même de cette façon: « Le talent ne supplée pas à la science », a dit E. Maigane.

Vingt ans d'études acharnées permettent à peine de se familiariser avec un étroit espace du passé. Qui veut reconstituer un milieu doit se livrer à des recherches infinies où interviennent tous les genres de connaissances. Les détails de mœurs n'apparaissent qu'à travers mille méandres de documentations. L'homme reste plus caché encore. C'est en le pourchassant avec opiniâtreté jusque dans les actes intimes, si malaisés à découvrir, que l'on surprend une lueur de son âme et de ses confessions écrites mêmes.

Aussi, impose-t-il d'aider par tous les moyens possibles ceux qui travaillent pour ainsi dire à fixer notre histoire, comme les Pères Jésuites ont fait jadis, au début de la colonie laurentienne, avec leurs fameuses Relations et leur Journal. Malheureusement, disons-en en passant, nombre de ces précieux documents que voulaient nous laisser nos anciens missionnaires ont été perdus ou détruits, souvent par négligence et par indifférence. Il faut empêcher la répétition de semblables choses.

Henry DESCHAMPS.

OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE

LE PLAN RULM

La 4e session de la 19 législature du Parlement canadien s'est ouverte jeudi le 28 janvier. Après la présentation par le premier ministre du bill No 1 concernant la prestation des serments d'office, le gouverneur général fit la lecture du discours du trône dans la salle du Sénat, puis le premier ministre prononça son premier discours de la session, suivi de MM. M.-J. Coldwell, J.-H. Blackmore, R.-B. Hanson et Gordon Graydon, le nouveau chef de l'opposition qui remplace M. Hanson.

L'un des passages du discours du trône révèle l'intention du gouvernement de soumettre aux chambres un projet de perception de l'impôt sur le revenu d'après le plan Rulm, selon lequel les particuliers acquitteraient leur impôt dans l'année même où ils tou-

chent leur revenu, au fur et à mesure, plutôt que de payer cet impôt pendant l'année suivante. Sous le régime actuellement en vigueur, les contribuables non salariés se trouvent endettés de leur impôt de l'année courante (1943) alors qu'ils sont à payer par versements trimestriels la plus grande partie de leur impôt de l'année 1942.

L'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône a été proposée par M. W.-E. Harris, député de Grey-Bruce, appuyé par M. Maurice Hallé, député de Brôme-Missisquoi, qui prononcèrent leurs discours à la séance du 29 janvier.

15e ANNIVERSAIRE EPISCOPAL

Il y a eu 15 ans mardi dernier, le 2 février, que Son Excellence Mgr Georges Courchesne fut nommé, par Rome, évêque de Rimouski. Mgr Courchesne fut consacré à la fin de mai 1928.

Dionne de la tirer de sa fâcheuse situation, sous les yeux d'une foule de spectateurs. Mais l'opération est des plus difficiles et sera longue. Pendant ce temps, la circulation des voitures est paralysée sur cette partie très fréquentée de notre grande rue.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Un seul des trois échevins qui se représentaient dans leurs quartiers a été réélu à l'élection de lundi

NOUVELLE FIGURE AU CONSEIL

Les membres sortants de charge de l'ancien conseil municipal étaient, avec le maire M. P.-E. Gagnon, MM. Martin-J. Lepage et Gédéon Roy, échevins du quartier St-Germain (est), Albert Michaud et Léo Lévesque, échevins du quartier St-Louis (centre), Elzéar Côté et Louis-Jacques Lepage, échevins du quartier St-Joseph (ouest). Deux d'entre eux, MM. Léo Lévesque et Louis-Jacques Lepage ne feront pas partie du nouveau Conseil, ayant été respectivement défaits, au scrutin de lundi dernier, par MM. François Gagnon et Oscar Morissette.

M. le maire P.-E. Gagnon et MM. les conseillers M.-J. Lepage, Gédéon Roy et Albert Michaud furent réélus sans opposition lors de la mise en nomination, le 25 janvier. Leurs collègues MM. Léo Lévesque, Elzéar Côté et Louis-Jacques Lepage se virent opposer chacun un adversaire: MM. François Gagnon, entrepreneur, de la rue Ste-Marie, Albert Labbé, contremaître de la cie Price, et Oscar Morissette, ex-échevin, qui briguaient les suffrages contre l'adversaire qui l'avait battu à l'élection du 2 février 1941 par 10 voix de majorité et qu'il a défait à son tour, le 1er février 1943, par une pluralité de 30 voix.

Le nouveau conseil se compose donc du maire M. P.-E. Gagnon, c.r., de MM. M.-J. Lepage, marchand, et Gédéon Roy, L.L. échevins (sièges Nos 1 et 2) du quartier St-Germain, Albert Michaud, marchand, et François Gagnon, entrepreneur, échevins (sièges Nos 1 et 2) du quartier St-Louis, Elzéar Côté, marchand, et Oscar Morissette, cocher, échevins (sièges Nos 1 et 2) du quartier St-Joseph. M. François Gagnon est le seul qui n'a pas encore siégé à l'hôtel de ville, ayant été élu lundi pour la première fois. Quant à l'échevin Morissette, il a fait partie du Conseil pendant un grand nombre d'années, bien qu'il ait été défait à deux élections, la première fois par M. Ed. M. Helleur et la 2e par M. L.-J. Lepage, en 1941.

Voici le détail du scrutin de lundi dernier, 1er février, que présidait M. Georges D'Auteuil, secrétaires-trésoriers:

QUARTIER ST-LOUIS (Siège No 2)	
François Gagnon	103
Léo Lévesque	86
Maj. pour M. Gagnon	
QUARTIER ST-JOSEPH (Siège No 1)	
Elzéar Côté	68
Albert Labbé	61
Maj. pour M. Côté	
(Siège No 2)	
Oscar Morissette	80
Louis-Jacques Lepage	50
Maj. pour M. Morissette	

PROCHAIN MARIAGE

Le 15 février, M. Ronald Beaulieu, télégraphiste de Rimouski, fils de M. et Mme W. Beaulieu, d'Edmundston, N.B., épousera Mlle Thérèse Bélanger, de Rimouski, fille de M. et Mme Agapit Bélanger. Pas de faire-part.

AVOCAT EN CHEF AU C.N.R.

Me LIONEL COTE
Me Lionel Côté, avocat du Canadien National, vient d'être promu avocat en chef de ce réseau pour les lignes dans Québec en remplacement de M. Charles-Auguste de Lotbinière Harwood, C.R., qui a pris sa retraite.

avec la Croix-Rouge internationale et les autres sociétés qui visent au bien-être des prisonniers de guerre. Neutralité extérieure et aussi intérieure puisque la Croix-Rouge prodigue ses secours aux Canadiens, sans distinction de langue, de religion ou de race.

DEGES A RIMOUSKI

Le 25 janvier, à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, est décédée après une longue maladie Mlle Sylvaine Gagné, âgée de 17 ans et 10 mois, fille de M. Wilbrod Gagné et de Dame Eva Proulx, décédée. Ses funérailles ont eu lieu le 27 janvier, à la cathédrale et l'inhumation au cimetière de Rimouski.

LA CROIX-ROUGE

En plus des problèmes d'ordre militaire, une guerre totale comme celle que nous vivons actuellement suscite d'innombrables difficultés d'ordre humanitaire et social. En effet, bien que notre pays nous applique dans notre pays les théories de Ludendorff, c'est-à-dire que toute la nation est mobilisée ou mobilisable pour les fins de la guerre totale.

A LA RADIO

LE Dr PHILIPPE HAMEL
C'est le Dr Philippe Hamel, ancien député de Québec-Centre et adversaire irréductible de la dictature économique, qui sera le prochain conférencier du Bloc Populaire Canadien.

A LA MEMOIRE DU Dr MOREAULT

CONDOLEANCES DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE
Extrait du procès-verbal de la réunion générale annuelle du bureau de direction de la Société d'Agriculture du Comté de Rimouski, tenu mardi le 26 janvier 1943, sous la présidence de M. Joseph Michaud.

LES BOCAUX

Prenez grand soin de vos bocaux à confitures et des bocaux achetés dans le commerce. Il y aura tout probablement une rareté des bocaux de verre tout comme des boîtes de conserve.

BAPTEMES A LA CATHEDRALE

— 1er janvier, Renelle-Marjolaine-Marie, enfant de Marc-André Filiolin et de Rose-Alberte Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Borromée Belzile.
— 2 janvier, Joseph-Antoine-Gilles, enfant d'Irène Gagnon, médecin, et de Laurette Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Gagnon.

MARIAGES A LA CATHEDRALE

— 2 janvier, M. Georges-Lionel Roy a épousé Mlle Bernadette Rioux.
— 2 janvier, M. Firmin Canuel a épousé Mlle Marie-Marthe Langlois.
— 15 janvier, M. Georges Charland a épousé Mlle Emilienne Tremblay.

SEPULTURES A RIMOUSKI

— 2 janvier, Amédée McMullen, veuf de Marie-Laure Rimbaud, décédé à l'Hospice à l'âge de 77 ans.
— 4 janvier, Philippe Bélanger, époux de Jeanne Dubé, décédé à l'âge de 55 ans.

TOUTE ANNONCE DE BOISSON PROHIBEE

OTTAWA.—Le ban sur les annonces de liqueurs alcooliques est entré en vigueur le 1er janvier et des officiers du ministère du Revenu national ont déclaré qu'ils croyaient que cette mesure rendrait absolument impossible pour les brasseurs et les fabricants de liqueurs alcooliques de communiquer au public même le nom de leur fabrique.

CONTRIBUTION GENEREUSE DE NOS CITOYENS A LA DERNIERE CAMPAGNE DU TIMBRE DE NOEL

Notre comité est heureux de vous annoncer qu'il maintenant atteint 104% de son objectif, soit un montant de \$4,681.27. Ce résultat est plus que magnifique si nous considérons qu'il dépassa par plus de \$2,000.00 le montant total obtenu l'an dernier et si l'on tient compte également que cette augmentation équivalait à 80%.

En terminant nous désirons assurer tous ceux qui de près ou de loin, soit par leur contribution, leur travail ou leur sympathie ont aidé au succès de cette campagne, de la plus profonde et sincère reconnaissance de tous nos blessés du poumon.

ONT SOUSCRIT \$5.00
Asch, M. H.-L., Fame Point, Co. Gaspé; Beaulieu, Rev. J.-A., curé, Causapscal; Caisse Populaire de Mont-Joli; Côté, Rev. chanoine, curé, Matane; Courchesne, Mgr Georges, Rimouski; Daigneault, Dr G., Chandler, Co. Gaspé; Desrosiers, J.-Bte, Jr, St-Uric, Co. Matane; Dubé, M. Jos., N.P., Mont-Joli; Dumont, Mlle Patricia, Rimouski; Gagnon, M. Antoine, Mont-Joli; Gagnon, M. Léonidas, Hôtel Victoria, Rivière-du-Loup; Gagnon, M. Paul-Emile, C. P., Rimouski; Gaspé, St-Joseph; Hôpital St-Joseph; Hôpital St-Joseph, Rivière-du-Loup; Hôpital St-Rodolphe, Matane; Landry, M. J.-Ad., Mont-Joli; Méthot & Gagné, Enr., Rivière-du-Loup; Newton, Mr., contractor, Mont-Joli; Price Bros. Co., Matane; Price Bros. Co., Price; Price Bros. Co., Rimouski; Quebec North Shore Paper, Co., Shelter Bay; Reford, Mrs R.-W., Grand Metis; Rev. Pères Oblats de M. L., Mont-Joli; Richardson, James, Co., Ltd. Cap-Chat; Rotary Club, Rimouski; Russell, Mrs Jack S., Cap-Chat; Séminaire de Rimouski; S.S. Filles de la Sagesse, Mont-Joli; Thibault, M. Armand, Mont-Joli; Ville de Matane; Wells, M. Ern., Rimouski.

ONT SOUSCRIT \$2.00
Section de Mont-Joli.—La famille A.-C. Bélanger.
Section de Rimouski.—Fleury, Pierre, Ste-Blainde.
Section de Matane.—Bergeron, Dr Roland; Roy, Camille.

ONT SOUSCRIT \$1.00 et plus
Section de Rimouski.—Bouchard, Ernest, St-Achémard; Boucher, Juliette, Biencourt; Davost, Fabien, Trinité des Monts; Dumais, Antoine; Gagnon, Ls-Philippe; Gendarme, Royale à Chevay; Gendron, Mme Omer, St-Gabriel; Lévesque, J.-A.; McKinnon, Joseph; Michaud, Antoine, St-Fabien; Pelletier, Arthur, Lac-des-Angles; Roy, Mlle Méline, St-Donat; Santerre, Octave, Canton Laroche; Thériault, Padoue.

Section de Mont-Joli.—Audet, Edg., Anqui; Barner, John; Bourgoin, Vanhoose; Caron, Paul, Padoue; Côté, Amédée; Desjardins, Mme Stanislas, Ste-Paula; Dionne, Gérard, N.P., Anqui; Jean, Edmond, Anqui; Lachance, Mlle Marguerite; Landry, Thomas, Lac-au-Saumon; Lizotte, Jo-

galemment cesser de distribuer des chandails aux joueurs des équipes sportives, lorsque ces chandails portent le nom d'un produit alcoolique ou d'un fabricant.

Le gouvernement est même allé plus loin, car il a prohibé les annonces destinées à d'autres fins que les produits alcooliques, mais qui portent le nom des compagnies qui fabriquent les liqueurs alcooliques ou celui des brasseurs. Ainsi les annonces de ces compagnies en faveur des emprunts de la victoire ou des certificats d'épargne de guerre sont prohibées.

seph, Val-Brillant; Martin, Auguste; Morneau, E., Lac Pitre (\$1.25); Plante, Emile, Ste-Angele; Paulin, J.-E.
Section de Matane.—Desjardins, L.-J.-A., Les Méchins; Dupuis, Thomas, Ste-Anne des Monts; Gosselin, Michel, Mont-Louis; Langelier, Ls-Philippe, Ste-Anne des Monts; Lévesque, J. Horace, Petite Matane; Morrissette, Lucile, St-Paulin Dalbairre; Poirier, Joseph; Richard, Hector; Roy, Herman, Petits Capucins; Thibault, Mme Ulric.

Quoique ce communiqué soit le dernier que nous ferons cette année, ceci n'empêche aucunement ceux qui n'ont pas encore eu le temps et qui ont oublié de le faire de nous faire parvenir leur contribution quand même. Nous utiliserons certainement pour le meilleur bénéfice de tous ceux qui souffrent ou qui sont menacés par la tuberculose.

Table with 2 columns: Location and Amount. Includes Mont-Joli et Vallée de Matapédia (\$1267.19), Rivière-du-Loup et Témiscouata (1070.82), Rimouski et région (838.82), Bonaventure et Gaspé (746.73), Matane et région (565.75), Baie-Comeau (191.90), Total (\$4681.25).

En terminant nous désirons assurer tous ceux qui de près ou de loin, soit par leur contribution, leur travail ou leur sympathie ont aidé au succès de cette campagne, de la plus profonde et sincère reconnaissance de tous nos blessés du poumon.

LA RESERVE ET LE 55 FONT PARTIE KILLE

La partie de hockey entre la Réserve et le 55, mercredi le 27 janvier, fut l'une des plus belles de la saison. Ce fut une partie rapide et où les joueurs ont montré un excellent esprit sportif en évitant toute ruse, aussi n'y eut-il que deux punitions.

Landreville bloqua 18 lancers tandis que Aquin en bloqua 26. Durant la dernière période Aquin reçut un retour qui lui fendit le nez et la partie dut être suspendue quelques minutes pour lui permettre de s'appliquer un bandage.

Dans la première période aucun point ne fut compté. Dans la deuxième période, Lebel compta le premier point pour le 55 et Dastous égalisa le compte pour la Réserve, dans la troisième période Siros et Therrien comptèrent chacun un point pour le 55 tandis que Lepage assista de Hupé et Francoeur compta un point pour la Réserve.

A la fin de la troisième période, alors que le compte était 3 à 2 en faveur du 55, Roger Marois sauva la Réserve de la défaite en comptant avant la fin de la partie.



LES SPIRITUEUX SONT RATIONNES DEPUIS LE 1er FEVRIER

La vente des liqueurs est rationnée depuis le 1er février dans la province de Québec, par décision du gouvernement provincial, et des mesures ont été prises pour que l'ordre du gouvernement soit respecté partout.

Un changement a été apporté toutefois, dans les heures fixées pour les ventes de vins et de liqueurs alcooliques dans les magasins de la Commission des Liqueurs. Les magasins ouvriront leurs portes à 10 heures du matin et les fermeront à 5 heures de l'après-midi, soit une heure plus tôt que ce qui avait été décidé, la semaine dernière.

Dorénavant, il faut un carnet de rationnement pour se procurer des liqueurs, dans les magasins de la Commission. On ne vend qu'une bouteille de 40 onces par personne, par semaine. Ces carnets de rationnement sont à la disposition du public dans tous les magasins de la Commission.

Chaque livret sera bon pour trois mois, à raison d'une feuille par mois. Ces feuilles sont divisées en coupures de 10 onces, 2 onces et une once. Le vendeur déchirera ou oblitérera les coupures suivant le nombre d'onces de liqueurs achetées, et le client, encore une fois, n'aura droit qu'à 40 onces de spiritueux chaque semaine.

Les règlements édictés par le cabinet provincial, d'autre part, réduisent considérablement les heures de vente chez l'épicier licencé, à la taverne, à l'hôtel, au club, à l'auberge, dans les restaurants, etc.

En vertu de ces règlements, les épiceries licencées ne vendront de la bière que de 11 h. du matin à 7 h. du soir dans toutes les municipalités où existe un règlement de fermeture de ces magasins. Ailleurs, la vente de la bière chez les épiceries licencées se fera entre 1 heure de l'après-midi et 9 heures du soir.

Dans le district de Québec et partout ailleurs dans la province, sauf Montréal, les tavernes seront ouvertes au public de 11 heures et demie de l'avant-midi à 1 heure et demie de l'après-midi, puis de 5 heures de l'après-midi à 11 heures du soir, tous les jours de la semaine, sauf le samedi. Le samedi, on pourra se faire servir de la bière dans les tavernes de 11 h. du matin à 11 h. du soir.

Dans les clubs, hôtels, restaurants, auberges, wagons-restaurants, bateaux à vapeur, etc., on pourra se faire servir des vins et des liqueurs alcooliques aux heures suivantes, dans le district de Québec et partout ailleurs dans la province, sauf Montréal: de midi à 2 h. de l'après-midi à minuit tous les jours de la semaine sauf le samedi; de 11 h. de l'avant-midi à minuit, il est entendu que les heures restent les mêmes, le dimanche de 1 h. de l'après-midi à 9 h. du soir.

Dans les magasins de la Commission des Liqueurs, seules les ventes de spiritueux sont rationnées; celles des vins ne le sont pas.

Les règlements de coupons ne seront pas transférables.

En terminant nous désirons assurer tous ceux qui de près ou de loin, soit par leur contribution, leur travail ou leur sympathie ont aidé au succès de cette campagne, de la plus profonde et sincère reconnaissance de tous nos blessés du poumon.

Comité du Timbre de Noël.

En terminant nous désirons assurer tous ceux qui de près ou de loin, soit par leur contribution, leur travail ou leur sympathie ont aidé au succès de cette campagne, de la plus profonde et sincère reconnaissance de tous nos blessés du poumon.

LES MECHINS

Mariage.—M. Alphonse Barriault a épousé Mlle Annette Devlin, de Lac-au-Saumon. Il y eut réception chez M. Napoléon Barriault, père du marié. Nos meilleurs vœux.

Divers.—Mlle Mathilde Bellavance, ménagère de M. le curé, est gravement malade.

Le capt. Charles Litalien est sous traitement à l'hôpital, à Québec.

A ces malades, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Thérèse Verrault est allée suivre un cours d'enseignement ménager à l'École des Soeurs du St-Rosaire, à Rimouski.

M. Raymond Ancil est de retour de Ste-Angele où il a visité ses parents.

Advertisement for 'SALADA' tea. Text: 'SPÉCIAL chez votre ÉPICIER EN FÉVRIER TIMBRES de GUERRE. 25¢ THE "/>

Advertisement for Crown Life insurance. Text: 'Sécurité' 'La Compagnie d'Assurance-vie CROWN LIFE' 'Fondée en 1900' 'Siège Social, Toronto' 'J.-H. POITRAS, Gérant, Mont-Joli, P. Q.' 'J.-A. DRAPEAU, agent général, Rimouski, P. Q.'

UN COMBAT QUI SERA DUR ET COUTEUX EN TUNISIE

L'invasion de l'Europe et la défense ennemie

(Commentaires de la British United Press)

L'assaut qui devra chasser l'ennemi de la Tunisie est proche mais il est rempli d'imprévu et de difficultés. Une dépêche de Ned Russell, correspondant de la British United Press avec les forces alliées en Afrique, rapporte que les Allemands occupent maintenant les meilleures positions stratégiques du théâtre de guerre et que les Alliés doivent se préparer à de nouvelles batailles et à livrer un combat très coûteux lorsqu'ils déclencheront leur offensive générale. En plus des puissantes positions stratégiques qu'ils occupent, les Allemands ont maintenant lancé des chars de combat géants pesant environ 52.000 livres, munis d'une cuirasse très forte et armés des fameux canons de 88 millimètres.

Le journaliste fait remarquer que les troupes alliées ont subi de très lourdes pertes en tentant de déloger les Allemands de leurs positions au sud-ouest de Tunis. Les Alliés, dit-il, devront lancer des forces deux ou trois fois supérieures à celles qu'ils ont utilisées dans les attaques précédentes pour atteindre leur objectif.

En plus de ces facteurs matériels importants il faut ajouter que les Allemands sont décidés de résister à tout prix en Tunisie pour ne pas céder aux Alliés la maîtrise de toute la côte du nord de l'Afrique qui pourrait leur servir de point de départ pour l'invasion.

Les Nations unies préparent songeusement cette invasion et y apportent tous les efforts qu'exigent une entreprise de si grande envergure qui doit les conduire « à Berlin », comme l'a dit le président Roosevelt à la suite de la conférence de Casablanca. Toutefois cette vaste entreprise suppose des risques énormes et l'ennemi se prépare aussi à résister à ce danger.

L'axe semble avoir confié à la seule arme où elle a la supériorité, le sous-marin, son dernier espoir de gagner la guerre.

Les armées d'Allemagne s'écroulent en Russie et les forces axiales du nord de l'Afrique se préparent à livrer un grand combat mais ce combat, si grand fût-il, ne semble destiné qu'à rester un combat de retardement.

Sur le front est la Luftwaffe a perdu du terrain et elle fait une piètre figure sur les fronts de l'Europe occidentale et de l'Afrique du nord.

Alors il ne resterait plus à l'Allemagne qu'à lancer sa flotte de sous-marins contre les lignes de communications maritimes des Nations unies en se souvenant qu'au cours de la dernière guerre la campagne sous-marine allemande a failli affamer l'Angleterre.

Lorsque le temps de l'invasion de l'Europe sera venu, les sous-marins pourront rendre cette manœuvre extrêmement périlleuse. Les autorités militaires mettent en garde contre les excès d'optimisme devant la construction navale et les coulages de navires marchands par les sous-marins axistes mais Washington et Londres semblent s'inquiéter de ce problème.

Londres calcule que l'Allemagne disposera de quelque 700 sous-marins ce printemps. Il est vrai que les Nations unies construisent plus de navires qu'elles n'en perdent mais il faut aussi signaler que la campagne atteindra un sommet au printemps.

Réflexions en liberté

VERS L'AVENIR

C'est un message d'espoir que je veux apporter à tous les Canadiens français et spécialement à vous, gens au Bas-Saint-Laurent, qui comptez parmi les forces les plus pures de la nation, parce que vous avez conservé intactes ces trésors de culture et de religion, qui sont à la base de tout ce que nous avons de plus riche et de plus sain. Oui, c'est avec beaucoup d'espoir dans le cœur que nous devons envisager l'avenir. Envisagez ces lignes en dehors du Québec, dans une ville où il fait mal de vivre, où l'élite canadienne-française a lâché ou trahi, où on trouve quand même beaucoup de raisons d'espérer car, si l'on attend de regarder la pseudo-civilisation de notre nation, il est reconfortant de voir les vrais intellectuels et la masse du peuple de Québec s'organiser pour survivre et, ce qui est mieux, pour vivre et rayonner. Trop longtemps nous avons cru que notre seule chance de salut était dans la politique; nous avons eu des générations de beaux parleurs à la langue d'argent; nous avons entendu des discours ronflants de patriotisme; nous avons dépensé beaucoup d'énergie et de salive pour défendre nos droits, notre langue et notre culture. Nous avons cru que la partie serait gagnée si nous avions à Ottawa des gens qui sauraient discerner pendant de longues heures sur les droits du Québec. Nous avons formé des politiciens à la douzaine et nous ne nous sommes pas souciés de former des hommes. Même si nous obtenions justice des gens d'Ottawa, même si nous obtenions notre indépendance politique, que pourrions-nous faire de ces bienfaits si nous n'étions pas préparés à jouer notre rôle de Français sur cette terre d'Amérique.

Heureusement quelques hommes de notre pays ont compris qu'il y avait d'autres terrains où nous pouvons travailler et que, loin d'être un lâchage, cette nouvelle action hétéroclite du détachement du fruit mûr qui tombera de l'arbre, naturellement, sans avoir besoin de secouer le tronc. D'ailleurs ce grand arbre aux ramifications étendues et puissantes qu'est le Commonwealth britannique sortira de cette guerre effeuillé et dépouillé des branches qu'il ne peut plus porter sans occasionner des guerres à tous les vingt-cinq ans.

Les autres domaines que nécessitent notre action immédiate sont l'économique, le social et la culture. Je n'insiste pas sur le fait que nous sommes français et catholiques et que toute action dans ces domaines devra porter l'empreinte de ces deux facteurs. C'est en tant que nation française

se et catholique que nous survivrons, que nous vivrons et que nous rayonnerons et que toute action économique, sociale et culturelle devra être profondément imprégnée de nos caractères ethniques.

Si je dis que la conquête des richesses, la maîtrise de l'économie sont ce que nous devons d'abord et avant tout conquérir, ce n'est pas que l'obtention des richesses matérielles soit une fin en soi, mais c'est un moyen « si-ent qu'on ne » qui nous permettra d'agir sur le social et le culturel. Tant que notre peuple sera un peuple de porteurs d'eau, nous ne pourrions jamais penser à être une nation forte, influente, et à continuer l'oeuvre de la France de ce côté-ci de l'Atlantique. Il y aura toujours un groupe français sur les bords du Saint-Laurent, mais il nous appartient de faire que notre nation rayonne et influence la culture américaine.

C'est beau de vouloir conquérir les richesses, mais comment s'y prendre? Par la petite industrie, par l'achat chez nous et surtout par la coopération qui s'avère le seul moyen d'envergure. Un prochain article expliquera le jeu de la coopération bien organisée dans le Québec. Pour le moment, que soit accepté sans discussion que nous pouvons conquérir par ces moyens notre indépendance économique. On voit tout de suite que, si le problème économique est résolu, les répercussions s'en feront sentir sur le social et le culturel. Nous du Québec, nous sommes censés vivre en démocratie comme les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre, mais qui ne voit pas que cette démocratie n'est qu'illusoire, car, si elle fonctionnait plus ou moins bien sur le terrain politique, qui ne voit pas croître à ses côtés une dictature économique qui corrompt et dirige la démocratie politique? Si nous démocratisons l'économique par un corporatisme adapté aux exigences du vingtième siècle, nous faisons d'une pierre deux coups: nous devenons maîtres de notre économie et de nos richesses, et nous assainissons notre démocratie. Lorsque nous aurons obtenu cette modeste aisance nécessaire à la pratique de la vertu, comme l'affirme Saint-Thomas, nous pourrions aussi produire des oeuvres artistiques et littéraires, car, notre vie matérielle étant assurée, nous aurons des loisirs pour nous occuper des choses de l'esprit. On a accoutumé de dire que les Canadiens (c'est encore le meilleur terme pour désigner les Français d'Amérique du nord), sont des apathiques au point de vue intellectuel. Qu'en savons-nous? Un peuple esclave économiquement ne peut se payer le

lux de s'adonner aux plaisirs de l'esprit. Ça coûte cher et ça n'aide pas à boucler le budget, loin de là. Brisons les chaînes et nous verrons si notre peuple est aussi apathique qu'on le dit. Pour terminer j'aimerais à dire à ceux qui accusent le peuple du Québec de n'avoir pas été à la hauteur de la situation ce que Pégu dit: « On n'a jamais le droit d'exiger d'autrui l'héroïsme ». C'est beau de dire au peuple de rester français et catholique, alors que, le ventre creux, il voit les autres qui ne sont ni français ni catholiques s'enrichir et jouir des richesses matérielles de son propre pays. Oui, nous avons raison d'espérer. Conquérons-nous nous-mêmes, devenons ce que nous sommes. Jules BENOIT.

Prescriptions de la Commission des Prix et du Commerce concernant les loyers

A la veille de la saison de renouvellement des baux, la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre croit bon de rappeler au public certaines prescriptions de la loi concernant les relations entre locateur et locataire.

DEMANDE DE RENOUELEMENT ET AVIS DE RENOUUELEMENT

Quelle que soit la coutume valant quant à la date du renouvellement des baux, aucun locateur ne peut, en vertu des règlements de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, forcer son locataire à renouveler son bail avant trois mois précédant l'expiration de ce bail. Ceci signifie que dans le cas des baux se terminant au premier mai, les locataires ne peuvent exiger que leurs locataires renouvelent ces baux avant le mois de février. Au plus tôt le premier février, un locateur peut, par un écrit, obliger son locataire à lui donner dans les quinze jours suivant la réception de cet écrit un avis de renouvellement indiquant l'intention de ce locataire de renouveler son bail aux mêmes termes et conditions pour une autre période. Si dans les quinze jours de la réception d'un tel avis, le locataire n'informe pas, par écrit, son propriétaire de son intention de renouveler, il devra quitter les lieux à la fin du terme de son bail. En un mot, le propriétaire ne peut pas avant le premier février donner avis à son locataire d'avoir à renouveler son bail, et ce dernier a quinze jours pour répondre à cet avis. Rien, cependant, n'empêche les locateurs et locataires de renouveler leurs baux à l'amiable en tout temps avant trois mois.

AVIS DE QUITTER LES LIEUX. Dans quels cas un propriétaire peut-il exiger de son locataire qu'il quitte les lieux loués? Les seules raisons pour lesquelles un propriétaire peut ex-

pulser son locataire sont les suivantes:

- a) Non paiement du loyer;
b) Détérioration, usage illégal ou immoral du logement;
c) Le propriétaire a besoin du logement comme résidence pour lui-même. Il faut remarquer qu'il n'est plus permis à un locateur d'exiger la possession d'un logement loué pour ses parents ou enfants;
d) Le propriétaire a besoin du logement pour:
1.— Le démouler;
2.— Y effectuer des modifications majeures, des altérations ou des additions;
3.— Le subdiviser en un plus grand nombre de logements;
4.— Convertir le logement en lieu d'affaires ou vice-versa;
e) Que le changement de locataire serait dans l'intérêt de la majorité des autres locataires.

Dans tous ces cas, un locateur peut donner à son locataire un avis de quitter d'au moins trois mois avant la fin du terme du bail. Ceci signifie que, dans le cas d'un bail se terminant au premier mai, l'avis doit être envoyé avant le 30 janvier précédent. Cet avis doit indiquer une des raisons mentionnées plus haut, et dans le cas de la clause « C », un engagement de la part du propriétaire d'occuper lui-même les lieux pour une période d'au moins un an.

Si dans les quinze jours de la réception de cet avis le locataire n'y répond pas, il sera obligé de quitter les lieux à la fin du terme de son bail. Si d'autre part il répond dans les quinze jours par un avis de renouvellement, le locateur devra obtenir de la Cour une injonction ordonnant au locataire de quitter les lieux et cette injonction lui sera accordée s'il peut prouver un des cas mentionnés plus haut et aussi qu'un avis en bonne et due forme lui a été envoyé en temps opportun.

Il faut donc remarquer qu'un

avis de quitter les lieux doit être envoyé au moins trois mois avant la fin du terme du bail alors qu'une demande de renouvellement doit être envoyée au plus tôt trois mois avant la fin du bail.

VENTE. Lorsqu'un logement loué a été vendu avant le 10 décembre 1942, le nouveau locataire peut expulser son locataire par un avis de trois mois s'il a besoin de ce logement pour lui-même, tout comme pouvait le faire l'ancien propriétaire dont nous avons parlé plus haut.

Dans le cas de vente faite le ou après le 10 décembre dernier, le nouveau propriétaire ne peut plus exiger la possession de son logement sans donner à son locataire un avis d'au moins douze mois. Les douze mois d'avis doivent toujours se terminer le 30 avril ou le 30 septembre. Par exemple, le nouveau propriétaire qui donnerait à son locataire un avis daté du 15 décembre 1942, ne pourrait exiger la possession de son logement avant le 30 avril 1944. Si l'avis est daté du 15 juin 1943, le nouveau propriétaire ne pourra exiger la possession de son logement avant le 30 septembre 1944. Cet avis de douze mois ne s'applique que dans le cas d'un nouveau propriétaire d'un logement et ne s'applique pas à un immeuble commercial.

NOUVEAU LOGEMENT

En vertu d'une nouvelle ordonnance de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, le loyer de tout logement nouveau ou qui n'était pas loué avant le 10 décembre 1942, doit être fixé par le Comité des loyers. Il n'est plus permis à un locateur de fixer lui-même ce loyer. Tout locateur de logement nouveau doit s'adresser à la Commission des Prix et du Commerce pour demander une telle fixation avant de passer tout bail ou, tout au moins, dans les trente jours qui suivent immédiatement sa signature.

"SOIS PRUDENT, SOIS JUSTE"

Nombreux les radiophiles qui ne manquaient aucune des conférences de R. P. Goyer, S.S.S., à l'heure dominicale. Ils avaient cette voix chaude qui savait s'émouvoir et émouvoir; ils avaient cet enseignement pratique donné dans un style pur des plus belles fleurs. Rien d'étonnant si l'auteur a subi l'assaut de plusieurs auditeurs qui le pressaient de publier ses causeries charmantes et instructives.

Une fois de plus, le R. P. Goyer a cédé. Déjà il nous avait donné « Sois prudent » et « Sois fort », deux recueils de conférences radiophoniques. Cette fois, il nous transmet une double consigne sous le même couvert: « Sois prudent, sois juste ».

La prudence et la justice sont deux vertus précieuses qui ne sont pas monnaie courante. N'est pas nécessairement prudent qui prétend l'être. Et les manquements à la justice sont hélas! à l'origine de bien des troubles sociaux, pour ne pas dire de la guerre elle-même.

SOUS-COMITE FEMININ DE LA COMMISSION DES PRIX A RIMOUSKI

Un sous-comité des dames de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a été formé vendredi dernier à Rimouski à la suite de la visite de Mme Adrien Desautels, représentante de cette Commission. Mme François Joly en a été nommée présidente et Mme George Robinson, vice-présidente. Les autres membres sont: Mmes Léo McLaren, Armand Lafard, Camille Bérubé, Alexandre Murray, Gérard Legaré, Alphonse Garon, Adrien Gagné, Auguste Dubé et Omer Leclerc.

Ce sous-comité travaillera en coopération avec les ménagères de Rimouski, dans le but d'éviter la hausse des prix des denrées. Une première assemblée générale de toutes les ménagères de Rimouski aura probablement lieu cette semaine.

TROIS-PISTOLES

Toutes les rues de la ville de Trois-Pistoles recevront prochainement chacune un nom officiel si le conseil municipal donne suite à une suggestion de la Chambre de Commerce. Un comité spécial de la Chambre qui étudie depuis longtemps le projet a fait rapport dimanche soir lors de l'assemblée mensuelle.

MONT-JOLI

Fiançailles.— Ont eu lieu, récemment, les fiançailles de Mlle Germaine Perreault, fille de M. et Mme Philippe Perreault, de Mont-Joli, à M. Jos.-A. Sévigny, de Montréal, fils de M. Arthur Sévigny, décédé, et de madame Sévigny, de Lac Mégantic.

Rimouski: Adélaïde Dion, St-Vallier; Désiré Ouellet, St-Uric de Matane; J.-Laurent Chrétien, Gaspé; Gustave Warren, Val d'Espoir; Gaspé; Gérard Vachon, Chandler; C.-Auguste Turcotte, Priceville; Désiré Ouellet, St-Alexis de Matapédia; P.-A. Réhel, Douglastown, Gaspé; Edmond McKoy, Bois-Brûlé, Gaspé.

de Jonquières, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

LA PRESSE DE CHEZ NOUS.

Aucune personne n'est trop pauvre pour s'abonner à son journal local, et c'est une fausse économie que d'essayer de s'en passer.

Une semaine ne passe guère, sans que quelque chose apparaisse dans ses colonnes, qui sera d'un intérêt financier pour vous et à la fin de l'année vous aurez économisé de une à vingt fois le prix de la souscription.

Les journaux de villes ne prennent pas la place de votre journal local, bien que quelques-uns semblent croire qu'ils le font.

Les journaux de villes sont très bien dans leur genre, mais ils ne vous donnent pas les nouvelles qui vous intéressent le plus dans votre ville ou paroisse. Vous ne pouvez pas apprendre d'eux quand ont lieu les réunions publiques, qui est mort, quels sont ceux qui se marient, qui déménagent ou encore qui ont un terrain à vendre; en effet, une centaine d'informations qui pourraient être d'une importance particulière pour vous.

Les journaux de villes ne peuvent fournir une telle matière, mais votre journal local la fournit.

Si vous n'êtes pas un abonné de votre journal local, vous devriez l'être.

Faites en sorte que nous puissions ajouter votre nom à notre liste de souscriptions. Envoyez \$1 au Progrès du Golfe dès aujourd'hui.

DANS L'ACTIVE

Maxime Lavoie, Gérard Hallé,

Voilà des vérités familières. Familières à ce point que nous n'en mesurons plus assez l'importance. Déjà en entendant le R. P. Goyer les rappeler aux radiophiles avec force exemples pris dans la vie quotidienne, nous disons tous: Comme c'est fidèlement observé et bellement exprimé. En lisant ces textes, la conviction se fait plus profonde encore car il est loisible à chacun de s'arrêter quand il lui plaît, pour mieux savourer ces mets de l'esprit, pour mieux les assimiler. L'auditeur est à la merci de la radio; au contraire, le livre est à la merci du lecteur.

Le R. P. Goyer se défend bien d'exposer des thèses complètes. Il ne pose nullement un sociologue. Il se défend d'être un spécialiste et s'excuse de toucher aux problèmes sociaux en profane. Il exagère sans doute son manque de compétence. En tout cas, l'auteur s'est renseigné à bonne source. Il a fait preuve d'une grande aptitude d'assimilation et d'un étincelant talent de vulgarisation.

Point n'est facile de traiter les problèmes sociaux de l'heure de manière à intéresser le grand public, de façon à l'entraîner à sa suite sur la voie des améliorations. Le R. P. Goyer y réussit grâce à la fraîcheur de son style, à la clarté de ses exposés. Les chapitres « La prudence au foyer », les « devoirs du capital et du travail », « le vol et la restitution » sont à ce point de vue particulièrement typiques.

L'auteur avertit qu'il n'écrit pas (Suite en page 4)

"Vite maman, mon aliment de croissance!"
"Il me faut les importants 'facteurs alimentaires' du grain d'avoine Quaker!"
Tu as raison, petit! Pour croître et engraisser normalement comme les autres de ton âge, il te faut des protéines... de l'énergie alimentaire... et des vitamines B. L'avoine rousse apporte beaucoup d'autres éléments de grain entier en protéines! Elle est riche en énergie alimentaire! Triplement riche "en vitamine B!" Le grain d'avoine fournit aussi d'énormes quantités de phosphore et de fer. Il n'est donc pas étonnant que tant de bébés reçoivent le grain d'avoine Quaker comme un de leurs premiers aliments solides! Et ce qu'il est délicieux. M-m-m-m! Les enfants aiment le grain d'avoine Quaker. Les adultes aussi! Dites à maman d'en acheter un gros paquet économique aujourd'hui!
*En proportion des calories.
Délicieux! Grain entier!
QUAKER OATS
Vraiment l'aliment de déjeuner favori du Canada

Un Moyen à double action pour aider à soulager la BRONCHITE
RHUMES • IRRITATION • CONGESTION
Attaquez directement les souffrances pénibles que cause la bronchite... aidez à soulager la toux, la congestion et l'irritation, par la méthode Vicks éprouvée, si efficace!
Mettez une bonne cuillerée de Vicks VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Puis respirez les vapeurs qui se dégagent, pendant quelques instants. A chaque respiration, cette médication va droit dans les bronches enflammées, où elle calme l'irritation, apaise la toux, et dissipe l'oppression et la congestion.
Au coucher, frictionnez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs persiste pendant des heures, en vous apportant un nouveau bien-être pendant que vous dormez.

Qui mange bien se porte bien
OGILVIE MINUTE Oats
UNE DÉLICIEUSE ET ÉCONOMIQUE CÉRÉALE DE GRAIN ENTIER
PROGRAMME NATIONAL DE SAINE ALIMENTATION
CÉRÉALES ET PAIN — Une portion de céréales, plus 4 à 6 tranches de pain vitaminé, brun ou blanc.
LAIT — Adultes, une chopine; enfants, une pinte. Aussi du fromage.
FRUITS — Une portion de tomates ou de fruits acides, ou leur jus, plus une portion d'autres fruits frais, secs ou en conserve.
LÉGUMES — Outre les pommes de terre (au moins une fois par jour), deux portions quotidiennes de légumes, de préférence les légumes verts ou jaunes et fréquemment des légumes crus.
VIANDE, POISSON, ŒUFS — Une portion quotidienne de viande, de poisson ou de substitut de viande. Faire cuire ou rôtir, une fois par semaine. Au moins trois ou quatre œufs par semaine.
AJOUTEZ D'AUTRES ALIMENTS AU CHOIX
The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

LA CONFERENCE CHURCHILL-INONU EN TURQUIE

(Par la B.U.P.) Un corollaire intéressant vient de s'ajouter à la conférence historique de Casablanca...

Cette conférence a probablement scellé définitivement la position des Nations unies dans le Moyen Orient.

Il y a moins d'un an cette situation était gravement compromise. Le Caire et Alexandrie étaient à la portée des coups de corps d'armée qui venaient de réuser une grande poussée de la Libye en Egypte...

A cette époque la Turquie a maintenu son alliance avec l'Angleterre en dépit des menaces de la pression et des offres de l'Allemagne. Si elle avait pris une autre attitude...

Il est intéressant de noter aujourd'hui que la Turquie a toujours résisté aux pressions des puissances de l'axe en dépit du fait que l'Angleterre n'était pas capable de remplir complètement ses promesses de fournir de l'aide matérielle aux Turcs...

La conférence entre le premier ministre anglais et le président de la Turquie semble bien avoir assuré l'alliance non belligérante entre la Turquie et les deux chefs d'Etats ont laissé entendre que la Turquie aura un rôle à jouer dans l'organisation de l'Europe d'après-guerre.

Il est probable cependant que les questions militaires et de ravitaillement ont occupé la première place dans la conférence. Des officiers supérieurs des états-majors des armées britannique et turque ont assisté à la conférence et le communiqué rapporte que l'on s'est entendu sur la manière par laquelle les Etats-Unis et la Grande-Bretagne aideront matériellement la Turquie pour assurer sa propre sécurité.

A son retour au Caire le premier ministre Churchill n'a pas voulu faire de prédiction à la suite de sa visite en Turquie. Il a cependant prononcé une phrase qui indiquerait qu'il croit possible que la campagne de Tunisie, si dure soit-elle, puisse se terminer en quelques semaines au lieu de quelques mois.

LA BATAILLE DE POURVILLE A DIEPPE

Quelque part en Angleterre.—(C.P.).—D'après William Stewart de la Canadian Press.—Les soldats canadiens qui ont pris part à l'attaque de Dieppe ont raconté la bataille livrée à Pourville, trois heures après le débarquement de la plupart des troupes canadiennes, le 19 août dernier.

Lorsque les Allemands ont fait prisonniers les Canadiens laissés sur la rive, ils leur ont accordé un traitement respectueux et ils ont soigné tous les blessés sans distinction ni préférence, déclare le capitaine Jack Runcie, de Winnipeg.

nipeg. « Les plus grièvement blessés ont été soignés d'abord. Canadiens comme Allemands. Il y a eu rareté de nourriture pendant deux jours, mais les Allemands n'étaient pas préparés pour la visite des Canadiens ».

GAGNANTS DE RIMOUSKI

Voici les noms des personnes de la ville et de la paroisse de Rimouski qui ont reçu une prime ou récompense en argent comme souscripteurs à l'œuvre de la Semaine pour 1942: Mlle Marie-Émilie Heily, \$50; Mlle Helena D'Anjou, M. Bruno Grandmont, Mlle Alphonsine Vignola, Mmes Annette Dube et Rose-Alma Lepage, M. Georges Larouche, M. Chacun, Mm. Claude Simard, Adéodat Lavoie, Edmond Rousseau, Romeo Blais, Mme Léopold D'Anjou et les enfants de la paroisse, \$5.

LA RESERVE ET LE 55 REMPLISSAIENT CHACUN UNE VIGILANCE CONTRE LA RCAF DE MONT-JOLI

Dimanche le 31 janvier, le 55 rencontrait le club des Aviateurs à l'aérodrome et la partie fut extrêmement du commencement à la fin. La partie s'est terminée par 4 à 2 en faveur du 55.

Mercredi, la Réserve rencontrait à son tour l'Aviation et que la partie fut assez rude par moment la Réserve infligea une défaite à la RCAF au compte de 4 à 1.

Dimanche 1ère période St-Laurent, 55, 11.05. Therrien et Rioux, 55, 13.49. Punition: RCAF, Mackness, 2 min.

2e période Bavin et Thibault, RCAF, 8.17. Rouillard, Siros, Therrien, 55, 14.09. St-Laurent, Lebel, 55, 18.03. Aucune punition.

3e période Dunn, Davis, RCAF, 1.03. Punitions: Rioux, 55, Tileman et Simard, RCAF.

MERCREDI 1ère période Tileman, RCAF, 6.58. Proulx-Marois, 55, 15.07. Punitions: Bergeron, RCAF, Lepage, Marois et Blouin, 55.

2e période Aucun point. Punitions: Migneault, D'Astous, Gauvin, Fellows, Mackness, Simard.

3e période Lepage, 55, 1.53. St-Laurent et Marois, 10.11. Lepage et Lévesque, 11.23. Punitions: Blouin, Dastous et Leblond.

CONSCRITS ENVOYES HORS DU TERRITOIRE CANADIEN MAIS EN TERRITOIRE AMERICAIN

OTTAWA.—Des recrues, mobilisées pour service au pays, ont été envoyées à Terre-Neuve, au Labrador, en Alaska et aux Etats-Unis, en vertu d'arrêtés ministériels passés sous l'empire de la loi de mobilisation des ressources nationales, a révélé mardi soir le ministre de l'Air, l'hon. C.G. Power, dans une conférence de presse tenue au nom du ministre de la Défense nationale, l'hon. J.-L. Ralston, retenu à l'hôpital depuis qu'il a été victime d'un accident d'automobile à la mi-janvier.

M. Power a signalé que les recrues envoyées dans les territoires mentionnés ne se trouvaient pas outre-mer. « Terre-Neuve, dit-il, ne doit pas être considérée comme une étape sur la route de Berlin. Autrement dit, ceux qui vont à Terre-Neuve ou au Labrador ne sont pas nécessairement en route vers l'Europe ».

LA VIE PLUS DURE AU CANADA QU'EN ANGLETERRE

AURORA, Ont. (C.P.).—Le chef d'escadrille Lloyd Chadburn, aviateur canadien décoré de la Croix, arrivé au Canada pour faire une visite-surprise à sa mère, estime, d'après ce qu'il constate et ce qu'il entend dire, que la « vie est plus dure au Canada que dans les îles britanniques ». Chadburn était depuis deux ans en Angleterre. Il a fait partie de l'expédition de Dieppe. Il pensait faire une surprise à sa mère en arrivant chez lui, mais il a eu la surprise, lui, d'apprendre qu'elle l'attendait depuis plusieurs jours. Il a voulu s'empresser d'aller prendre un verre de bière — il paraît être arrivé avec une soif brûlante, — mais il n'en restait pas une goutte à Aurora, la bière étant envoyée en grande quantité en Angleterre et en Afrique du Nord. — Cette disette de bière, dit-il, est un coup dur, quand il y en a tellement en Angleterre.

A Toronto, il a voulu prendre un taxi pour faire quelques visites. Il n'a pu en trouver un. — En Angleterre, dit-il, on peut toujours avoir un taxi, surtout à Londres.

DECES

Le 30 janvier, à l'Hôpital St-Joseph, est décédée Alphonsine Lechasseur, âgée de 12 ans, enfant de M. Wellie Lechasseur, de St-Gabriel.

Le 1er février, est décédé à Rimouski M. Joseph Perreault, de St-Moise. Il était âgé de 36 ans.

Le 31 janvier, à la demeure de son fils M. Alfred Leclerc, de Fimouski, est décédé M. Joseph Leclerc, autrefois de St-Moise. Il était âgé de 76 ans. Plusieurs enfants lui survivent, outre son fils M. Alfred Leclerc: Mlle Marie-Jeanne Leclerc, de Rimouski, et une fille, religieuse chez les Rév. Soeurs Reines du Clergé de Lac-au-Saumon. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale, le 3 février, et l'inhumation au cimetière paroissial. M. Arsène Michaud avait la direction des funérailles.

Le 4 février, à l'Hôpital St-Joseph, est décédé, après une longue maladie, M. Joseph Xavier Cimon, âgé de 35 ans. Lui survient son épouse, madame Cimon (Claire Gagnon), et huit enfants. La dépouille mortelle a été transportée à St-Fabien où auront lieu les funérailles.

Les funérailles de madame Ovide Lepage ont eu lieu, le 4 février, en l'église de Rivière-Blanche, au milieu d'une assistance considérable.

JEUNE CONSCRIT CONDAMNE

Arrêté pour la troisième fois pour ne pas s'être présenté au camp militaire, un jeune homme de la région de Rimouski a été condamné à \$50 d'amende et les frais ou deux mois de prison par M. le magistrat Couillard. Le jeune prévenu sera ensuite escorté jusqu'au camp militaire et remis entre les mains de la milice.

CHAINAGE ET ASTRONOMIE EN ARPENTAGE

L'arpenteur-géomètre M. J.-A. Michaud, de Trois-Pistoles, a présenté à l'Université Laval, le 12 janvier au soir, une fort intéressante conférence devant la Société de Géodésie de Québec, à laquelle assistaient un grand nombre d'arpenteurs-géomètres, sous la présidence de M. J.-P. Castonguay, A.G.

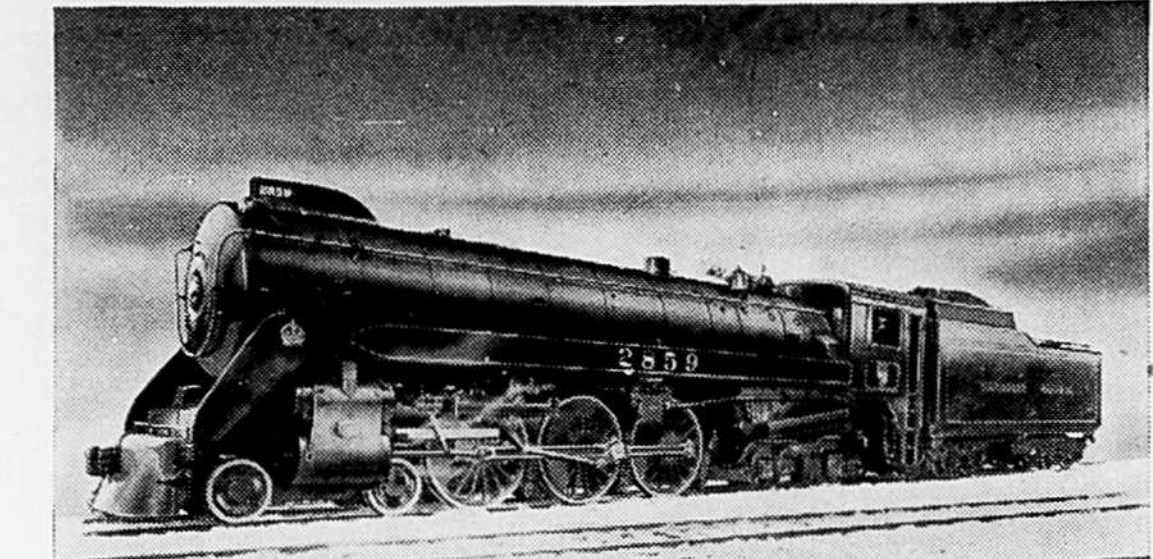
Le conférencier énumère les divers procédés pratiques et commente les formules mathématiques qui président à la détermination des azimuts et à la mesure des angles. Les résultats obtenus dans ce phase d'un arpentage atteignent la plus grande précision, même lorsque des instruments de types ordinaires sont utilisés. Mais, en arpentage, aux problèmes d'astronomie s'ajoutent ces derniers, quoique prosaïques en apparence, ne requièrent pas moins le concours de mathématiques et une grande habileté d'opération. L'exactitude dépend donc également des précautions particulières qui sont prises dans les mesures directes ou indirectes des distances.

Le conférencier parle ensuite de la mesure des distances sur terre. Les distances sont mesurées soit par le chainage, soit par la triangulation, soit par les mesurages stadiométriques. L'horizontalité de la chaîne ou du galon de mesure étant de rigueur, il s'ensuit que les accidents du terrain exigent que ces instruments de mesure soient fractionnés avec de multiples précautions. On utilise même le clinomètre, modèle militaire, qui, en plus de servir de niveau, exerce sur le galon la tension requise. Ensuite, les calculs ajoutent à la précision, en déterminant l'excentricité due à la friction de l'axe transmetteur du poids de la pesée.

Il y a quatre causes d'erreurs systématiques et deux causes d'erreurs fortuites. De retour à son bureau, l'arpenteur-géomètre dresse des équations et résout des formules qu'il emprunte à la trigonométrie rectiligne et sphérique. Il complète et rectifie ainsi les opérations qu'il a faites sur le terrain. Dans ses calculs il tient compte de la température enregistrée durant les opérations, de la densité et de l'élasticité du métal-galon et de certaines particularités techniques.

M. Michaud démontre qu'en général la traction exercée sur la chaîne doit être comprise entre le tiers et la moitié de la Tension Normale. Cette tension est un quotient dont le numérateur est quatre-vingts fois le poids de la chaîne en livres et le dénominateur, la racine cubique de la longueur de la chaîne, en chaînons. M. Michaud traite ensuite de la précision obtenue dans la détermination de la distance entre deux points séparés par un obstacle infranchissable. Il expose la théorie de la Réitération dans la lecture d'angles et développe celle de Répétition. Cette dernière méthode admet l'usage de théodolites ordinaires. La précision n'est pas sensiblement augmentée lorsque l'angle est répété plus que seize fois. M. Michaud termine sa conférence par un retour dans l'astronomie. Au moyen de formule différentielle, il met en parallèle la variation de l'azimut et celle de la latitude. Il conclut que, dans le cas de la détermination de l'azimut en

Travail de guerre d'une locomotive du C.P.R.



En un mois, cette puissante locomotive du Pacifique Canadien a effectué un parcours total de 19,053 milles. C'est un record magnifique qui témoigne du beau travail que font les chemins de fer canadiens pour aider à l'effort de guerre. Au cours de deux autres mois, cette locomotive No 2859, de la série dite "Royal Hudson", a couvert des parcours de 18,265 et 18,452 milles. D'autres locomotives de la même série ont encore effectué des parcours de 17,547 et 16,000 milles en un mois. Toutes les locomotives de la série des "2800" portent à l'avant, au-dessus des cylindres, une couronne royale en souvenir du mémorable voyage que nos gracieux souverains firent à travers le Canada, en 1939, à bord d'un train du Pacifique Canadien. C'est une locomotive de cette série, la No 2850, qui avait été attelée au train royal pour cette randonnée transcontinentale.

Photo C.P.R.

LA TUNISIE ET LE FRONT DE LA MEDITERRANEE

Le bulletin suivant a été préparé à l'intention des journaux hebdomadaires du Canada par les services d'information de l'Institut Canadien des Affaires Internationales.

L'Institut Canadien des Affaires Internationales, qui n'a rien d'officiel ou de politique, a été créé en 1928 pour encourager au Canada l'étude des questions internationales. Il s'est interdit par ses règlements d'exprimer une opinion sur quelque aspect que ce soit des problèmes internationaux.

C'est entre le cap Bon, en Tunisie, et l'île de Sicile que se trouve la partie la plus resserrée de la Méditerranée. Ce facteur géographique explique dans une large mesure que la venue de forces militaires étrangères ne constitue rien de bien neuf dans l'histoire de la Tunisie. Les Berbères, qui habitent le pays depuis l'antiquité la plus reculée, ont vu passer les vagues successives d'invasion, et même de colonisation dans certains cas, des Carthaginois, des Romains, des Arabes et des Turcs. En 1881, les Français ont établi leur protectorat sur le pays par la force des armes. On reconnaît depuis longtemps la haute importance des 900 milles de côtes de la Tunisie ainsi que des ports de Tunis, de Bizerte, de Sousse et de Sfax pour qu'on ne recherche la maîtrise de la Méditerranée.

Géographiquement parlant, la Tunisie consiste en une bande de territoire relativement étroite et bornée à l'ouest par l'Algérie, au nord et à l'est par la Méditerranée, au sud-est et au sud par la colonie italienne de la Tripolitaine. La superficie totale du pays est d'environ 49,000 milles carrés et la population est de 2,508,100 âmes. Le recensement de 1936 indiquait que la population se composait dans une proportion de 92 pour cent de musulmans et de juifs indigènes. Le reste de la population se divisait à peu près également entre Français (102,068), et Italiens (94,289) et autres européens. Les Français estimaient avant la guerre que moins de 20 pour cent des Italiens étaient pro-fascistes en dépit de puissants efforts de propagande de la part de l'Italie. L'élément fasciste se serait recruté presque exclusivement chez les hommes d'affaires et les professionnels italiens qui étaient relativement peu nombreux tandis qu'il se serait trouvé chez les petits paysans et les manoeuvres qui représentaient de beaucoup le gros de la population italienne en Tunisie un élément anti-fasciste assez fort.

On peut diviser le pays en cinq régions différentes en se fondant sur les caractéristiques physiques. Dans le nord, c'est une succession de régions montagneuses et de vallées fertiles; dans le nord-est, le sol et le climat se prêtent merveilleusement à la culture des fruits de citrus; la région de Sahel dans le centre-est est renommée pour ses vergers d'oliviers; le centre de la Tunisie est une région de hauts plateaux et de pâturages; le sud qui touche au Sahara est réputé pour ses dattiers et ses jardins. Les produits agricoles constituent la principale source de revenus de la Tunisie et représentent plus de 80 pour cent de ses exportations. Le blé et les autres céréales, les fruits frais, les olives et l'huile d'olive sont les principaux produits agricoles.

Les manufactures sont pratiquement un rôle important dans l'économie de la Tunisie. On extrait en quantités considérables des phosphates naturels, des minerais de fer, de plomb et de zinc qui fournissent le reste des exportations tunisiennes. Les manufactures sont pratiquement inconnues dans le pays, ce qui fait que les produits ouvrés consistent une part considérable des importations de la Tunisie. Chose assez étrange dans un pays agricole comme celui-ci, les vivres représentent également une part importante des importations, ce qui s'explique par le peu de variété de la production agricole tunisienne.

La Tunisie est reliée à l'Algérie par la grande ligne du Chemin de fer central de l'Afrique nord. Un embranchement relie le port de Bizerte dans le nord à Tunis qui est le principal port et la principale ville du pays tandis qu'une autre ligne suit la côte orientale pour atteindre les deux autres ports importants de Sousse et de Sfax. Il existe d'autres petites lignes de chemin de fer qui partent des villes côtières pour pénétrer à l'intérieur. La longueur de toutes ces lignes de chemin de fer est d'environ 1,300 milles dont 1,000 appartiennent à l'Etat. Il existe en outre 4,000 milles de routes dont près de la moitié sont classées comme grandes routes et les autres comme routes secondaires ou locales.

(Service d'information de l'Institut des Affaires Internationales).

fonction de l'angle horaire, de la latitude et de la déclinaison, la formule différentielle, calculée par rapport à l'angle horaire ou à la distance polaire, ne montrerait qu'une erreur d'une minute d'arc en latitude et n'affecterait pas l'azimut d'une valeur appréciable. De préférence, M. Michaud procède par l'observation de la hauteur de Polaris, par rapport à l'angle horaire et à la déclinaison.

CORRIGEONS-NOUS

Circulariser est un anglicisme récent du monde des affaires. Il vient du verbe to circularize, qui signifie: envoyer, expédier des circulaires, des prospectus (à ses clients, aux maisons de commerce, etc.), il est plus court que l'expression d'usage, et menace pour cette raison de se généraliser. Gardons-nous en, car il n'a pas droit de cité dans la langue française. Continuons d'envoyer, d'expédier des circulaires, des prospectus. Totaliser

Totaliser est français. Il signifie additionner. On peut totaliser des dépenses, des recettes, etc., bien que l'usage courant soit encore de les additionner. Mais c'est commettre un anglicisme que de dire, par exemple: les forces armées des Etats-Unis, rendues outre-mer, totalisent maintenant 800,000 hommes. Au lieu de totaliser, disons: s'élevaient à, se montent à, comptent.

Pire

Pire, adjectif ou adverbial, est un comparatif. Quand nous voulons dire: ce n'est pas mal, ne disons donc pas: ce n'est pas pire, ce n'est pas trop pire. L'expression c'est moins pire est doublement comparative; elle équivaut à c'est moins moins mal. Corrigeons et disons: c'est moins mal, c'est moins grave, c'est moins sérieux, etc.

Aussi pire est également fautif. Au lieu de: ce n'est pas aussi pire qu'on le pensait il faut dire: ce n'est pas aussi mal qu'on le pensait.

On corrigerait toutes ces fautes en remplaçant pire par mal ou un autre terme positif de même sens.

Air conditionné

Depuis quelques années la science a perfectionné des appareils réfrigérants qui, au temps chaud, comme le chauffage central au temps froid, stabilisent la température d'un local.

Les Anglais disent d'une maison munie d'un appareil de ce genre, air conditioned, expression que nous traduisons souvent par air conditionné. Quand un local est tenu à une température stable hiver comme été, l'air y est climatisé et non conditionné. Un restaurant un wagon-restaurant est climatisé. Le train-éclair du Pacifique Canadien, qui circule entre Québec et Montréal est très confortable, parce que l'air de ses wagons est climatisé. Notons qu'il faut dire: l'air de cette pièce est climatisé; car la syntaxe n'admet pas: cette pièce est air climatisé.

Seamanship

Seamanship, que l'on entend souvent chez les marins, se traduit par matelotage (peu employé) ou par art de la navigation. Un leading seaman est un matelot breveté de première classe. Un able seaman est un matelot breveté de deuxième classe.

Le seamanship de l'expert navigateur est l'art de la navigation; celui du marin qui ne possède que des connaissances usuelles est le matelotage. L'étude des règlements internationaux, que nos marins appellent avec justesse règles de routes, fait partie de l'art de la navigation.

Plate-forme Le « glossaire du Parler français au Canada » note que le mot plate-forme de la langue populaire signifiait quai de gare et un anglicisme dérivé de plateau. On s'en sert encore quelquefois dans la langue parlée et dans la langue écrite. Mais le bon usage rapproche plate-forme dans le sens de quai de gare. Le mot est français tout désigner un wagon-plat (flat car), de même que la partie plate de certains véhicules. Au figuré, il se dit du programme d'un parti politique ou d'un candidat. C'est un néologisme admis, du moins en ce qui regarde la politique américaine.

pour les spécialistes. A le lire, les docteurs apprendront pourtant comment vulgariser leurs précieuses connaissances. Au cours de l'heure dominicale, Son Eminence le Cardinal Villeneuve écrivait: « Ils ont été d'abord de pénétrants discours, ces chapitres de votre ouvrage; ils peuvent être maintenus d'utiles lectures au foyer. Je souhaiterais qu'aux veillées d'hiver on les écoute lire à haute voix autour de la table de famille. La jeunesse, en particulier, y trouverait pour ses cas de conscience de sages solutions, et pour sa formation psychologique-morale des principes nutritifs et féconds ».

L'appréciation aussi autorisée nous inspire une suggestion. Lors sommes à la période de l'échange des cadeaux. La gravité de l'heure devrait nous inciter à ne faire que des cadeaux utiles. Pourquoi pas des livres alors? « Sois prudent, sois juste » fera certainement plaisir et sera très utile. Oirons-le en étrennes; nous porterons en même temps un geste d'apostolat intellectuel.

(L'Action Catholique).

POUR PARER A UNE DISSETTE DE BOIS

UN APPEL DE LA COMMISSION AUX CULTIVATEURS Par suite du manque de main-d'œuvre, des difficultés de transport, du rationnement de l'essence, on prévoit une rareté de bois de chauffage pour l'hiver prochain. Pour ces raisons, bien des marchands de bois ont résolu de discontinuer leur commerce.

Afin de parer à une disette de bois de chauffage l'hiver prochain, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre est à prendre des mesures d'urgence. Dès cet hiver, elle lance un appel au patriotisme des cultivateurs de nos régions, leur demandant de couper le plus de bois possible afin d'empêcher nos populations de geler l'hiver prochain. Le cultivateur, n'ayant pas en général de problème de main-d'œuvre à résoudre, il lui est plus facile de « faire chantier ». En même temps qu'une entreprise sûre, la coupe de bois qu'il fera chaque cultivateur aura la portée d'une œuvre sociale.

(Communiqué).

"SOIS PRUDENT, SOIS JUSTE"

(Suite de la page 3)

pour les spécialistes. A le lire, les docteurs apprendront pourtant comment vulgariser leurs précieuses connaissances.

« Ils ont été d'abord de pénétrants discours, ces chapitres de votre ouvrage; ils peuvent être maintenus d'utiles lectures au foyer. Je souhaiterais qu'aux veillées d'hiver on les écoute lire à haute voix autour de la table de famille. La jeunesse, en particulier, y trouverait pour ses cas de conscience de sages solutions, et pour sa formation psychologique-morale des principes nutritifs et féconds ».

L'appréciation aussi autorisée nous inspire une suggestion. Lors sommes à la période de l'échange des cadeaux. La gravité de l'heure devrait nous inciter à ne faire que des cadeaux utiles. Pourquoi pas des livres alors? « Sois prudent, sois juste » fera certainement plaisir et sera très utile. Oirons-le en étrennes; nous porterons en même temps un geste d'apostolat intellectuel.

(L'Action Catholique).

POUR PARER A UNE DISSETTE DE BOIS

UN APPEL DE LA COMMISSION AUX CULTIVATEURS

Par suite du manque de main-d'œuvre, des difficultés de transport, du rationnement de l'essence, on prévoit une rareté de bois de chauffage pour l'hiver prochain. Pour ces raisons, bien des marchands de bois ont résolu de discontinuer leur commerce. Afin de parer à une disette de bois de chauffage l'hiver prochain, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre est à prendre des mesures d'urgence. Dès cet hiver, elle lance un appel au patriotisme des cultivateurs de nos régions, leur demandant de couper le plus de bois possible afin d'empêcher nos populations de geler l'hiver prochain. Le cultivateur, n'ayant pas en général de problème de main-d'œuvre à résoudre, il lui est plus facile de « faire chantier ». En même temps qu'une entreprise sûre, la coupe de bois qu'il fera chaque cultivateur aura la portée d'une œuvre sociale.

(Communiqué).

PAINKILLER EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS Le meilleur remède de famille SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFOUDESSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

MEILLEURE VUE Accélère les TRAVAUX de GUERRE SOUVENEZ-VOUS qu'avec un éclairage abondant et approprié chez vous ce soir, votre famille sera vive et énergique à la tâche demain! Les Ampoules Edison Mazda font un véritable feu de barrage à la fatigue des yeux et des nerfs. Eclairiez bien mais épargnez le courant. Demandez "Des Ampoules Edison Mazda" celles qui protégeront les yeux de votre famille. FABRICATION CANADIENNE AMPOULES EDISON MAZDA CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

N.-D. DU SACRE-COEUR

Notre-Dame des Avents.—La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée avec pompe.

La fête de Noël.—La célébration de la Nativité a été marquée de piété et de grandeur.

A la messe du jour et aux vêpres, on exécuta encore du beau chant.

A la messe basse du jour de l'An, le chœur des écolières, sous la direction de Mlle Dastous, institutrice, chanta des cantiques d'usage.

Le dimanche, 3 janvier, à l'heure d'adoration pour la victoire, le chœur répéta la plupart des chants exécutés dans la nuit de Noël.

M. Thurbé Pineau dirigeait le chant, accompagné par M. Eugène Turcotte, organiste.

Notes locales.—MM. les abbés Côté, de Matane, et Elie Beaulieu, de Rimouski, de passage au presbytère.

M. l'abbé Lionel Pineau, du Grand Séminaire, a passé les vacances chez son père M. Aubert Pineau.

M. l'abbé Gendreau, du Grand Séminaire, de passage chez son père M. Jos. Gendreau, à l'occasion des vacances.

M. Pascal Parent, du Petit Séminaire, a passé le congé des fêtes chez son père M. Joseph Parent.

M. M. Côté, du Petit Séminaire, est retourné à l'étude après avoir passé les fêtes chez son père M. Arsène Côté.

M. Guy Dionne, étudiant au Séminaire, a passé les fêtes chez son père M. Octave Dionne.

M. Yves Langis, de l'École d'Arts et Métiers, de retour à l'étude, après les vacances passées chez son père M. Hormisdas Langis.

M. Antoine Pineau, de l'École d'Arts et Métiers, et Mlle Rolande Pineau, de l'École Ménagère, ont passé les fêtes chez leur père, M. Aubert Pineau.

M. Louis-Joseph Bélanger, du Collège du Sacré-Coeur, est de retour à l'étude, à la suite du congé des fêtes chez son père M. Léo Bélanger.

Mlle Marie-Paule Latraverse, de l'École Ménagère, Suzanne et Denise, du Couvent du Bon-Pasteur de Rivière-du-Loup, ont passé les vacances chez leur grand-mère Mme Joseph Roy.

Mlle Marcelle Pineau, de l'École Normale, est retournée au couvent après les vacances passées chez son père M. Edmond Pineau.

Mlle Rachel Langis, de l'École Ménagère, de retour à l'étude à la suite des vacances des fêtes passées chez son père M. Valmore Langis.

Mlle Thérèse Lavoie, de l'École Normale, de passage chez son père M. Romuald Lavoie, à l'occasion du congé des fêtes.

Mlle Imelda Dionne, de l'École Ménagère, a visité son père M. Edgar Dionne, lors des vacances.

Mlle Annette Caron, de l'École Normale, de retour à l'étude après avoir passé les fêtes chez son père M. Arthur Caron.

Mlle Olivine Pineau, institutrice à Bic, Mlle Jeanne Côté et Gilberte Dionne, institutrices à Rimouski, ont passé les vacances dans leurs familles.

Les élèves des écoles de la paroisse ont repris le chemin de l'étude, après de saines vacances passées sous le toit familial. Nos institutrices sont: Mlles Jeanne Dastous, Simone Langis, Céline Lavoie, Lucie Pineau, Cécile Côté, Maria Bérubé et M. Lauzier.

Le soldat Jean-Louis Bélanger, de Victoria, C.B., est venu au chevet de sa mère gravement malade, Mme J.-B. Bélanger.

Le soldat G. Dubé, de Victoria, C.B., a passé ses vacances chez son père M. Alfred Dubé.

Le soldat Léopold Patry, de Québec, a passé quelques jours chez son père M. Zénon Patry.

LUCEVILLE

Décès.—Nous apprenons avec regret le décès de M. Joseph Côté, fils de M. et madame Anselme Côté, décédé, M. Côté était âgé de 65 ans.

Le service fut chanté par M. le curé Saindon. La croix était portée par le petit-fils du défunt M. Camille Pelletier.

M. l'abbé Côté a comme remplaçant ici M. l'abbé Paul-Etienne Michaud, ancien vicaire de St-Donat. Notre plus cordiale bienvenue à M. le vicaire.

Nouvelles constructions.—Jeu-d'après, la nouvelle école de Luceville ouvrirait ses portes à la gent écolière, garçons et filles, dont le nombre total dépasse la centaine.

Cette semaine aussi, se sont terminées les réparations de notre chapelle. L'intérieur est transformé du tout au tout.

Journée agricole.—Il s'est tenu une journée agricole, jeudi dernier, sous la présidence de M. le curé de la paroisse.

Va-et-vient.—M. Louis Ross, qui a passé quelques mois à l'hôpital de Rimouski, reviendra parmi nous prochainement.

La Rév. Mère Ste-Marqueline, des Soeurs Franciscaines de Québec, Mme E. Gagnon, de Boston, Mme L. Gagnon, de New-York, Mme L. Larivière, Mlle Cécile Rioux et M. Wilfrid Rioux, de Chicoutimi, MM. Eugène et Charles Rioux, de Price, M. Lorenzo Rioux, d'Ontario, et M. Georges Rioux, de l'armée canadienne, sont de passage ici, au chevet de leur mère malade, Mme H. Rioux.

M. et Mme L.-P. St-Laurent ainsi que leurs amis de Luceville, au nombre desquels se trouvaient Mmes Charles Gaudreault et Norbert Heppell, ont passé la semaine au Club St-Laurent, semaine de repos et de plaisir où les sports avaient leur large place.

M. et Mme Tom Lortie sont en visite chez leurs parents de Luceville.

M. Gérard Desrosiers, employé au bureau de M. Pierre Deschênes, de Trois-Pistoles, était de passage dans sa famille, dimanche dernier.

CAPUCINS

Va-et-vient.—M. l'abbé Jean-Baptiste Morin a rendu visite à M. l'abbé Casista, nouveau curé de Cap-Chat, dernièrement.

Mlle Laure Ross est revenue d'un voyage d'affaires à Rimouski.

Mmes Joseph Landry et Nazaire St-Pierre sont allées visiter des amis à Cap-Chat, la semaine dernière.

M. Hector Côté, de Tourelle, était de passage chez M. Joseph Paradis, dernièrement.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements dans un hôpital à Québec.

Mme Ovide Hullet est sous les soins du Dr Pelletier.

La grippe fait rage dans notre paroisse; elle semble inspirer des craintes assez graves pour certaines familles.

M. Philippe Lévesque visitait M. Uldéric Tanguay, récemment.

M. Victor St-Louis, de Ste-Félicité, a visité des amis tout en se rendant par affaires à Cap-Chat.

Mme Arthur St-Pierre passe quelque temps au chevet de sa fille malade, Mme Jean Larivière.

Nos malades.—Mme Phydime Ross est malade depuis assez longtemps.

M. Horace Lavoie nous a quittés pour aller suivre des traitements

NOTES LOCALES

M. Emmanuel D'Anjou, M. P., député de notre comté a Ottawa pour la session parlementaire.
M. et madame Joseph Bellavance ont passé une semaine à Québec pour assister à la veure et à la profession religieuse de leurs jeunes filles Marie-Thérèse et Rose-Emma au Couvent du bon Pasteur.

LE PROGRES DU GOLFE

RIMOUSKI, P. Q.
Georges Masson, gérant.
Publié tous les vendredis.
Prix de l'abonnement \$1.00 par année.

PETITES ANNONCES

GRAPHOLOGIE
Votre main révèle votre véritable personnalité. Vous la connaîtrez en envoyant 2 pages d'écriture signées de vos noms et adresse, le tout accompagné de 75 cents. Adressez à: TANIE ARLETTE, Le Progrès du Golfe, Rimouski, P. Q.

MAGASIN A LOUER
Ayant servi comme épicerie depuis vingt-quatre ans. Peut servir comme magasin ou bureaux. Grande cave. S'adresser à Mlle GILBERTE DESROSIERS, 258, rue St-Germain, Rimouski. Tél.: 48.

LOGEMENT DEMANDE
5 ou 6 pièces, avec bain. Chauffage ou non. De préférence dans le centre de la ville, ou près de l'église. S'adresser à C. P. 138, Rimouski, P. Q.

FERME A VENDRE
Ferme située à proximité de Baie-Comeau, organisée pour fournir le lait à cette ville. Troupeau de 40 vaches laitières, plan de pasteurisation, machinerie neuves et modernes. Débit de 325 à 350 pintes de lait par jour. Les bâtisses érigées depuis cinq ans sont en parfaite condition et des plus modernes. Détails supplémentaires, prix et conditions fournis sur demande. S'adresser à Ls-Ph. Amiot, C. P. 136, Baie-Comeau, Co. Saguenay.

MAISON A VENDRE
A St-Ulric, Côté Matane. A environ 1/2 de mille du côté ouest de l'église. 2 étages. Bien finie à l'intérieur. S'adresser à la Banque Provinciale, Sarybec, Qué.

STENOGRAPHE DEMANDEE
Sténographe bilingue demandée. S'adresser à QUEBEC AIRWAYS LIMITED, Rimouski. Tél.: 93 ou 81.

PIANO A VENDRE
Bon piano à vendre. S'adresser à 182, avenue de l'Évêché, Rimouski.

Montréal.
M. l'échevin Elzéar Côté partira mardi pour un voyage de repos en Floride. Nous lui souhaitons un bon voyage.
Mlle Yvette Gagné, de Rimouski, est partie pour Gaspé où elle passera deux mois chez sa sœur.
Le soldat Jean-Paul Goulet, du Régiment de Maisonneuve, a passé la fin de semaine dans sa famille.
Mme Alphonse Pineau, de Pointe-au-Père, est de retour d'un voyage à Montréal où elle a visité sa fille Mlle Annette St-Laurent.
Mlle Eulalie Lepage, de Québec, a passé la semaine en notre ville.
M. et Mme Jean-Paul Duquet et leurs enfants sont de retour de Napierville où ils ont visité leurs parents.
Le soldat Charles-Eugène Dumais, du Régiment de Hull à Vancouver, a passé trois semaines chez ses parents à Nazareth.
Nous apprenons que madame Amédée Caron a subi avec succès une grave opération, à l'Hôpital Royal Victoria, à Montréal. Nos vœux bien sincères de rétablissement à madame Caron.
Mme Antoine Gauvreau est partie pour Rivière-du-Loup après un séjour de plusieurs semaines chez ses parents de Rimouski.
Le capt. Robert Lindsay, commandant d'un vaisseau de la marine de guerre canadienne dans les mers du Sud, était de passage en notre ville, cette semaine.
M. Rodolphe Sasseville, de la Royal Air Force, est venu cette semaine rendre visite à son frère M. Lucien Sasseville.
M. Raymond Marquis, de Montréal, est en promenade chez ses parents M. et Mme Geo.-A. Morin.
M. et Mme Elisée Moreault sont de retour d'un voyage d'affaires à Montréal et Québec.
Madame Paul-H. L'Heureux est de retour d'un voyage à Québec et Montréal.
M. Roger Dubé a passé la fin de semaine chez ses parents M. et Mme J.-Emile Dubé, de Rivière-du-Loup.
L'honorable M. Perrault Casgrain et madame Casgrain passent l'hiver à Québec et logent au Château Frontenac.
M. Gabriel Rousseau, de Montréal, est de passage en notre ville.
M. et Mme Moïse Gosselin (Noëlla McKinnon) sont de retour de leur voyage de noces.
Mme Stanislas Lavoie, de Lac-au-Saumon, est en visite chez sa tante Mme Emile Michaud.
Mme Séraphin Morissette est de retour d'une promenade à Québec, Montréal et St-Jacques.
Mme Ve Josué Lepage a vendu récemment sa magnifique propriété de la rue St-Jean à M. Wilfrid Ouellet, commerçant et maire de Bic.

DERAILEMENT D'UN TRAIN DE FRET A MONT-JOLI
Un train de fret du Canadien National a déraillé dans la soirée de mardi entre Luceville et Mont-Joli. Six wagons furent projetés hors de la voie. Personne ne fut blessé. L'accident a été causé par une roue qui s'est brisée et qui a coupé les entailles des rails sur plusieurs arpents. Plusieurs équipes d'hommes furent mises à l'oeuvre afin de réparer les dommages. Aucun train à passagers ne passa par Rimouski depuis onze heures mardi soir jusqu'au lendemain après-midi. Les convois de l'Est et de l'Ouest furent immobilisés à Mont-Joli et Trois-Pistoles. Les réparations les plus urgentes purent être effectuées dans la journée de mercredi de façon que le trafic fut rétabli sur la fin de l'après-midi.

SERVICE ANNIVERSAIRE
Le service anniversaire de M. l'abbé Albert Ouellet, ancien curé de St-Valérien, sera chanté, mardi, le 9 février, en l'église de St-Valérien.

"AUJOURD'HUI"
"AUJOURD'HUI", le meilleur digeste français. Il vous dispensera d'acheter de nombreuses et coûteuses publications et vous renseignera mieux que nulle autre. Un regard sur le sommaire de février vous en donnera une idée.
L'avenir de l'Europe.—Un Indien parle de sa patrie.—Lord Cecil et la S.D.N.—Regards sur la Tunisie.—Les compagnons de Saint-Laurent.—Villages maudits du Québec.—Noël oblique.—La tragédienne Rachel.—La leçon de la Fontaine.—Napoléon et les Canadiens.—Le marquis de Montcalm.—Les Sulpiciens, seigneurs de Montréal.—La fin d'un fleuve.—Le problème du caoutchouc.—Sir Isaac Newton.—Un animal utile.—Épargne et crédit.—La broderie.—Deux caractères chrétiens.
"AUJOURD'HUI" se vend dans tous les kiosques au prix de \$0.25. L'abonnement est de \$2.50 par année. S'adresser aux EDITIONS D'AUJOURD'HUI, 1961 est, rue Rachel, Montréal, Canada.

M. LE CURE DESBIENS MALADE A L'AUTEL
Nous apprenons que, pendant qu'il officiait à une grand-messe dans son église, hier matin, M. l'abbé Eudore Desbiens, curé de Ste-Rose, comté de Témiscouata, s'est affaibli sans connaissance, souffrant d'une crise du foie. Nous souhaitons à M. le curé de Ste-Rose un rapide et complet rétablissement.

MORT DE Mlle VE GEORGES ROY
Nous apprenons la mort de Mme Ve Georges Roy (Martine Pineau), décédée à la demeure de son gendre M. J.-A. Pineau marchand, de notre ville, le 31 janvier. Elle était âgée de 86 ans. La dévouée mortelle a été transportée à Baie-des-Sables où ont eu lieu les funérailles le 3 février. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

DELEGUEE DE LA CROIX-ROUGE
A l'assemblée annuelle de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, tenue à l'Hôtel Windsor, mercredi, 27 janvier, madame Philippe Keable, présidente du groupe de la Croix-Rouge de Matane, était déléguée comme représentante officielle de la section de Matane et de ses groupes.

MORT DE M. L'ABBE PAUL D'AMOURS

Nous avons appris, cette semaine, la mort de M. l'abbé Paul D'Amours, curé de Manchaug, Mass., E.U., décédé le 29 janvier dans sa paroisse de Manchaug, Nati de Trois-Pistoles. Il était le frère de l'abbé J.-A. D'Amours, décédé, ancien supérieur du Séminaire de Rimouski et ex-rédacteur en chef de l'Action Catholique. Mgr le vicaire-général Alphonse D'Amours, p.a., était son cousin. Il avait terminé ses études classiques en 1905 au Séminaire de Rimouski, où il fut le confrère de Mgr Lionel Roy et de Me R.-E. Asselin, c.r., de notre ville. Il étudia la théologie au Grand Séminaire de Rimouski pendant quelques mois avant de passer à un autre diocèse. Ses funérailles ont eu lieu hier dans sa paroisse natale de Trois-Pistoles, où eut lieu l'inhumation. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

MORT DE M. J.-B. GAUVREAU A VANCOUVER

Nous apprenons que M. Jean-Baptiste Gauvreau, le dernier survivant des fils de M. Alexandre Gauvreau, est décédé à Vancouver le 19 janvier. Il était âgé de 80 ans. Nati de Rimouski, il avait quitté notre ville à l'âge de 18 ans et n'y était jamais revenu. Ses deux sœurs Mme L.-O. Vallée (Carry) et Mlle Adèle Gauvreau, de notre ville, lui survivent. Il était le frère du Dr Joseph Gauvreau, ancien registraire du Collège des Médecins et Chirurgiens, décédé il y a moins de dix mois à Montréal, et de J.-Chs Gauvreau, ancien chef de police de Rimouski, décédé il y a une quinzaine d'années. Les funérailles ont eu lieu à Vancouver le 21 janvier. Le service fut chanté à 10 h a.m. par le Rév. Père A.-F. Carlyle. Nous prions nos concitoyennes madame Vallée et Mlle Gauvreau d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

RIMOUSKOISES RELIGIEUSES

Chez les Soeurs du Bon Pasteur de Québec
Deux jeunes filles de Rimouski ont, cette semaine, dit adieu au monde pour se faire religieuses. Ce sont les deux filles de M. et madame Joseph Bellavance (née Rose Dairesne). Mlle Marie-Thérèse Bellavance a revêtu le saint Habit chez les Soeurs du Bon Pasteur de Québec, vendredi dernier, le 29 janvier, et devient en religion Soeur St-Joseph du Divin Coeur, et sa sœur Mlle Rose-Emma Bellavance a fait profession mardi, le 2 février, en la même communauté et sous le nom de Soeur St-Alexis-Marie. Il arrive que le Bon Dieu prend un, deux, trois, cinq sujets dans une famille plus ou moins nombreuse. Ici, le Bon Dieu prend toute la famille. Les deux religieuses sont les uniques survivants de M. et Mme Bellavance, dont les autres enfants sont morts en bas âge.

LA PREVOTE MILITAIRE S'INSTALLE A RIMOUSKI

Le corps de prévôté militaire du district de Québec aura un détachement permanent à Rimouski et une soixantaine d'hommes y seront attachés. C'est dans une ancienne hôtellerie dont le gouvernement a fait l'acquisition que cette patrouille sera installée. Quelques militaires sont déjà rendus sur les lieux et sont à faire l'aménagement nécessaire.

MORT DE Mlle VE GEORGES ROY

Nous apprenons la mort de Mme Ve Georges Roy (Martine Pineau), décédée à la demeure de son gendre M. J.-A. Pineau marchand, de notre ville, le 31 janvier. Elle était âgée de 86 ans. La dévouée mortelle a été transportée à Baie-des-Sables où ont eu lieu les funérailles le 3 février. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

DELEGUEE DE LA CROIX-ROUGE

A l'assemblée annuelle de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, tenue à l'Hôtel Windsor, mercredi, 27 janvier, madame Philippe Keable, présidente du groupe de la Croix-Rouge de Matane, était déléguée comme représentante officielle de la section de Matane et de ses groupes.

RIVIERE-DU-LOUP OU FRASERVILLE ?

Il y a quelque temps, à l'occasion des prises de vues d'un film documentaire sur le bas St-Laurent et le Saguenay, et en particulier sur la Rivière-du-Loup, on s'est demandé l'origine de ce dernier nom. On le trouve sur les plus anciennes cartes de la Nouvelle-France et il en est fait mention dans les premiers actes de concession par la Compagnie des Indes Occidentales, mais l'origine semble en être ignorée. On ne peut se baser sur des légendes, car il en existe quelques-unes à ce sujet.

D'après l'une d'elles, ce nom aurait été donné à cause du grand nombre de loups marins trouvés sur les grèves à l'embouchure de la rivière. Une autre version attribue à une tribu indienne établie sur ses rives et qui s'appelaient « Les Loups ». Une troisième veut que le nom lui vienne d'un vaisseau français, « Le Loup », qui aurait été forcé d'hiverner dans l'estuaire de la rivière. Cette dernière version est peut-être la plus juste, et d'aucuns affirment que l'on en trouverait la preuve en fouillant dans les archives de la marine française.

La ville de Rivière-du-Loup s'est appelée longtemps Fraserville et même on la désigne encore parfois sous ce nom qu'elle perd cependant d'année en année. On a bien fait de lui conserver son vieux nom de Rivière-du-Loup, encore que l'on ne soit pas bien fixé sur la véritable origine de celui-ci.

Quoi qu'il en soit, les habitants de Rivière-du-Loup ont longtemps hésité à conserver ce nom à leur localité. L'incorporation légale de leur territoire se fit sous le nom de Fraserville, le 26 juin 1850, par proclamation du comte d'Elgin. En 1874, le village fut érigé en municipalité de ville sous le même nom de Fraserville; mais en 1919, la Législature de Québec lui redonna son ancien nom de Rivière-du-Loup, substitué à celui de Fraserville, qui tombe lentement dans l'oubli. On sait que le nom de Fraserville avait été donné à la localité pour rappeler la tentative d'établissement d'un clan des Fraser, ce qui fit grand bruit dans la presse anglaise du temps.

Les concessions originaires de la seigneurie de Rivière-du-Loup remontent au dix-septième siècle, mais la partie où se trouve située aujourd'hui la « cité » de Rivière-du-Loup ne commença réellement à se développer que sous la domination anglaise. Acquisée en 1763 par Jacques Murray, brigadier-colonel d'infanterie et premier gouverneur anglais de Québec, la seigneurie fut vendue par sa succession, en 1808, à Alexandre Fraser, fils de Malcolm Fraser, premier seigneur de la seigneurie de Mont-Murray à la Malbaie. Alexandre Fraser en venant s'y établir provoqua près du manoir un premier groupement de maisons qui devint peu à peu le village principal. Ce fut dans ce groupement qu'on se décida de construire, de façon définitive, l'église paroissiale. En 1833, la paroisse de Saint-Patrice y fut érigée.

La seigneurie de Rivière-du-Loup fut concédée le 23 décembre 1673 par la Compagnie des Indes à Sr Aubert de la Chesnaye. Elle comprenait trois lieues de front, se trouvant divisée en deux parties égales par la rivière du Loup.

L'endroit, d'après les Relations des Jésuites, était à cette époque désigné sous le nom de mission du Bon-Pasteur et il était, comme poste de traite, le rendez-vous des Gaspésiens et des Etcheminois.

D'après la loi le seigneur devait résider dans son domaine. Il est peu probable que le Sr Aubert, commerçant de Québec, vécût jamais sur chacun de ses fiefs: car, outre celui de Rivière-du-Loup, il possédait ceux du Bic et de la Madawaska.

Il est cependant probable que la concession de Rivière-du-Loup fut habitée vers 1698 par un fermier au service du seigneur de la Chesnaye.

Avec ses 8.000 de population, Rivière-du-Loup est le centre d'un florissant district agricole et forestier et une importante station ferroviaire, terminus du chemin de fer National qui la relie avec le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis. La tranquille petite cité n'attendra plus bien longtemps son développement économique et, si son port de mer est à peu près déserté, il n'y a là qu'un moment d'arrêt, car on sait qu'il peut fournir à la navigation océanique deux mois additionnels de circulation sur le fleuve.

S'écartant par vallonnements successifs à partir des rives du Saint-Laurent jusqu'à des hauteurs de plus de deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer, son site est magnifique et enchante les touristes par les larges horizons que l'on y embrasse. Les plages du Portage, de Cacouna, de la Pointe l'encerclent et tout ce coin de Témiscouata avec ses nombreux lacs et ses forêts verdoyantes complète l'enchantement.

Toutefois il semble que la nature se plait parfois à dire: « Oh! c'est ce qu'ils pensent? Eh bien, je vais leur montrer si c'est vrai ». Ça doit faire plusieurs années que la nature n'a pas ri comme elle l'a fait il y a quelques semaines.

Nous avons maintenant la permission de la censure d'écrire que les brouillards visitent parfois Londres, qui a connu, le 11 novembre, le pire brouillard depuis plusieurs années.

Quel brouillard! Laissons mon badaud à ses réflexions sur les brouillards du 20e siècle, je me suis aventuré dans une voie souterraine qui commençait à se remplir des vapeurs du brouillard. L'endroit donnait une vague impression de ce que peuvent être les régions infernales.

A la sortie, je me suis rendu compte que les Londoniens n'ont pas à se soucier de la densité des brouillards d'il y a 50 ans. Je devais parcourir la distance d'un demi mille. Le jour, huit minutes me suffisent à parcourir ce trajet, que je fais en 15 minutes pendant l'obscurcissement. J'espérais donc me rendre chez moi en 30 minutes à cause du brouillard, mais je me suis trompé, car il me fallut 90 minutes pour couvrir ce demi mille que j'ai parcouru des milliers de fois.

On dit avec raison qu'aucun homme ne peut marcher droit dans l'obscurité complète, excepté peut-être un aveugle, et je ne suis pas une exception, car je me suis éloigné de ma route. Après avoir erré pendant quelque temps, je me suis heurté à un bon samaritain qui m'a indiqué l'endroit où je me trouvais. J'apprais ainsi que j'étais près de chez moi. Cependant il aurait mieux valu que je ne le rencontre point, car il s'était lui-même trompé.

Je ne mentionne pas ces détails personnels parce qu'ils sont des exceptions, mais au contraire parce qu'ils ne le sont pas. Ce qui m'est arrivé, des centaines de milliers de Londoniens l'ont éprouvé. Très peu d'entre eux croyaient qu'après trois ans d'ex-

Lettre de Londres

par GLANVILLE CAREW

Je me rendais chez moi vers sept heures et demie du soir lorsque j'entendis la voix d'un badaud qui glosait sur le brouillard en le comparant à ce qu'il avait déjà vu. Il se tenait à l'extérieur d'une gare d'un train souterrain avec l'espoir de gagner un shilling ou deux en transportant des valises vers un terminus qui se trouve à quelques centaines de verges plus loin.

Pour avoir passé à cet endroit chaque jour, je reconnus sa voix mais, dans l'obscurité naturelle d'un obscurcissement de novembre rendue plus profonde encore par le début d'un brouillard qui se faisait de plus en plus dense, je ne pouvais le voir que très vaguement. Pour moi il n'était qu'une voix dans l'ombre. Un étranger qui lui aurait confié une valise aurait dû compter sur son honnêteté (ce qu'il aurait pu faire d'ailleurs en toute sécurité) ou rester très près de lui, car l'obscurité ne permettait pas de voir à plus de quelques pieds de distance.

J'ignore si le temps avait rendu plus denses, dans son esprit, les brouillards qu'il a connus dans son enfance, mais ses commentaires correspondaient à ceux de certains Londoniens qui disent que les brouillards du passé lointain étaient plus épais que ceux que nous avons connus depuis une vingtaine d'années.

Si rares ont été les brouillards que l'on considérait comme propres à la capitale anglaise qu'on les considère maintenant comme une chose du passé. On dit que l'une des raisons de la disparition de ces brouillards est le chauffage central généralisé. La quantité de fumée qui se dégage de Londres actuellement serait moins abondante qu'il y a quelques années et ainsi les nuages bas ne peuvent plus comme autrefois retenir la fumée épaisse qui formait le brouillard. De plus le drainage des marais d'Essex, à l'est de Londres, a diminué l'humidité et les usines absorbent leur propre vapeur. C'est ainsi que la science a vaincu la nature.

Je ne mentionne pas ces détails personnels parce qu'ils sont des exceptions, mais au contraire parce qu'ils ne le sont pas. Ce qui m'est arrivé, des centaines de milliers de Londoniens l'ont éprouvé. Très peu d'entre eux croyaient qu'après trois ans d'ex-

ACHETEZ DES TIMBRES D'EPARGNE DE GUERRE EN FEVRIER
Bas pour Dames
Imitation de crêpe, indémaillable. Amberspice, glorieux, bluishblond, townmist .59
Bas « Butterfly », chiffon, entièrement façonné. .79
Articles du Dr SCHOLL'S
Pour le soin de vos pieds, nous gardons toujours un assortiment complet de supports d'arche, zéno-pads pour cors, pour callosité, protecteurs pour oignons, etc.
Souliers réduits à 1.49 et 1.95 encore pour cette semaine.
Venez en choisir une paire

LE MAGASIN ST-GEORGES
périence d'obscurcissement il fut possible qu'ils s'égarant à quelques centaines de verges de leurs foyers. Cependant le cas leur est arrivé.
Ce fut une nuit de chaos universel comme nous l'avons appris le lendemain lorsque nous avons raconté nos aventures. Des ententes d'autobus ou autres véhicules avaient dû suspendre leur service.
C'est ainsi que la Nature a ri la dernière et elle a bien ri.

PROCHAIN MARIAGE
Lundi, le 15 février, à Rimouski, sera béni le mariage de Mlle Dorothée Gagnon, fille de M. Ludger Gagnon, d'Amqui, et de Mme Gagnon, décédée, à M. Antonio Voyer, surintendant de la Compagnie de Pouvoir à Amqui, fils de M. et Mme Joseph Voyer, de Bic. Pas de faire-part.
one's leave: dépasser son congé, familièrement: tirer une bordée.
Si un marin a un shore leave, on dit qu'il a une permission d'aller à terre, ou encore une sortie à terre.
La langue de l'armée fait une distinction entre leave et furlough. Leave correspond à permission et furlough, à congé. Leave est une véritable permission, c'est-à-dire une autorisation occasionnelle de sortir pour causes diverses, tandis que furlough est un congé réglementaire.

Au Cartier
8, 9 et 10 février 1943.
ERIC VON STROHEIM, ROGER DUCHESNE, VIVIANE ROMANCE dans
Gibraltar
Ne manquez pas de venir voir le courage et le dévouement des défenseurs d'une forteresse. Ce film est plein d'action et très émouvant.
Vous verrez aussi les actualités canadiennes et une comédie.
11, 12 et 13 février 1943.
JACKIE COOPER, DONITA GRANVILLE, ADOLPHE MENJOU dans
Syncopation
Ce film est la meilleure comédie musicale jamais vue. Vous aimerez tous voir et entendre le fameux baryton nègre Todd Duncan dans les chansons et numéros de danse qui ont connu une si grande popularité il y a quelques années.
Vous verrez aussi le 8e épisode de la série DON WINSLOW THE NAVY et en plus une comédie et un sujet court.

Au Rimouskois
6, 8 et 9 février 1943.
CHARLES STARRETT, RUSSELL HAYDEN, WANDA MCKAY dans
Royal Mounted Patrol
Ce film est entouré de mystère. Ne manquez pas de venir voir les aventures et les embuscades de tous genres auxquelles est exposée une patrouille de la Police Montée.
Vous verrez aussi le 2e épisode de la série GANG BUSTERS ainsi qu'une comédie et un sujet court.
10, 11 et 12 février 1943.
GABY MORLAY, PIERRE RENOIR, EDMONDE GUY dans
Les Nuits Blanches de St-Petersbourg
Grand drame où, après une jeunesse plutôt désordonnée, Poznydcheff épouse une jeune violoniste, celle-ci devenue l'accompagnatrice d'un grand artiste, ce qui provoque la jalousie de son mari.
Un grand drame s'en suivra. Ne manquez pas de venir voir ce film, qui est un grand succès de Pierre Renoir.
Vous verrez aussi une comédie et un sujet court.